

# Un type de " paratexte " dans la littérature basque de la première moitié du XVIIe siècle : les dédicaces

Jean-Baptiste Orpustan

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Orpustan. Un type de " paratexte " dans la littérature basque de la première moitié du XVIIe siècle : les dédicaces. Lapurdum IV - Numéro spécial, 1999, pp.9-37. <artxibo-00632798>

**HAL Id: artxibo-00632798**

**<https://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00632798>**

Submitted on 15 Oct 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Un type de « paratexte » dans la littérature basque de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : les dédicaces

(« Idatzinguru » mota bat XVII-garren mende hastapeneko euskal literaturan : eskaintzak)

Jean-Baptiste Orpustan

p. 9-37

## Résumé

B. Exeparekoaren (1545), Leizarragaren (1571) edo Axularren (1643) liburuen hastapenean irakurtzen direnak gogoratuz, badakigu zer balioa har dezaketen eskaintzek, edo literaturaren ixtorioko edo idazki horiek dakarketen edertasun bereziaren gatik. Eztu hain aspaldi (G. GENETTE 1987) literatura aztertzele batzu hasi direla liburu inguruneko idazki horier behatzen, « paratexte » izendatuz erdaraz, eta hemen euskaraz idatzinguru : eskaintza, irakurtzaileari abisu, aitzin-solas eta bertze, hauk idazlearen indatzinguruak. baitira ere argitaratzailearenak. Hemen ikertzen dira eskaintzak, bere aro berezia duten XVII-garren mendean, idatzinguru mota horrek betetzen eta bete behar dituen « egiteko » nagusietan : eskainduaren laudoriozkoa, eskaintzalearen eta liburuaren aitzineratzekoa, gogoetaz eta « ideologiaz » - erlisioneko eztabadetaz bereziki gure liburuetan - egiten dena, eta, ororen buruan ohargarriena zenbait aldiz, nahiz beti beharrezkoa ere, ezteatika edo - bi gauzak bat diren neurrian - literaturakoa.

1. Aztertzailek azpimarratu dute noiz izan den Europako literaturetan eskaitzaren « aro urrea » : XVI-garren mende azkenetik, XVII-garrenaren erdira. Erakusten da Frantzian P. Corneille tragedialari aipatuak ezarri duela hogeitatu bat eskaintza, orduko jende handiener eginak, 1632-tik 1659-rano agertarazi zituen antzerkietan. Ordu berean, Leizarragarenaren ondotik (1571), hor da ere euskal idazlek, euskaraz ala erdaraz ala bi hizkuntzetan, egin dituztenen lerro tinkia : Materre 1617, Ziburuko Etxeberri 1627 eta 1636 (orotara lau eskaintza bi liburuetan), Haramburu (1635), Oyhenart 1638, Axular 1643, J. Haranader zaharra 1648, Pouvreau 1664, Tartas 1666 eta 1672, Arambillaga 1684. Ordukotz Parisen Furetière-ek argitaratua zuen eskaitzaren trufa bizia den Somme dédicatoire... delakoa (1666). Eskaintzen aroa joaiten ari da, eta idazki mota berezi hori geldituko da XVIII-garren mendearekin.

2. Edozein eskaintzek behar du lehenik eskaindurua, handi zenbait, Leizarragak erregina, euskal idazle gehienek, bere liburuetako gaiaren araura, apezpikua, goraipatu, hunenjite edo jakitatean aitzinekoen ohorean bezenbat ; eta aldi berean nork bere burua eta liburua erakusten du ahal bezain ttipi : gehienetan itxuratzen da haur, emazurtz, noiz bitxikiago soldado (1666), beti eskainduaren laguntza, itzal eta geriza beharra. Bi egiteko kontrako baina elgar osatzaile horiek, eta gehiago lehenak, hunek hastapenetik, bigarrenak izenpetzerano, hartzen dute eskaitzaren eremu gehiena, bai luzetasunez, bai estiloko itxuretan.

3. Liburuaren gaiak, aski guti eta xehetasunik gabe sartzen bada ere eskaitzetan, bai eta hari lotuak izan daitezkeen gertakariak ekartzen dute gogoetazko edo ideologiazko egitekoa, hartzen baitu zenbait aldiz erlisioneko eztabada eta etsaigoaren itxura. Oihenartek ixtorioko egia eta jakitatea zuen gogoan Loménié-ri latinez eta « hika » molde zaharrea mintzatuz. Bertze guziek erlisioneak : edo kontra-erreformako elizaren erakaspén eta moralaren hedatzeaz (1617, 1627, 1636, 1684), edo ere, nahiz etsaiak izen zuzenez aipatu gabe (salbu Tartasek, bere aitzineko jendakia protestantetan ukana bazuen ere edo... hartakotz), aldi bakar katolikoak (Leizarraga 1571), eta gehiago erreforma eta protestantak (1643, 1666, 1672).

XVI-XVII-garren mendetako etsaigoa berezi hortarik harat, aipatzen dira ere « gaitzerraile » eta bekaiztiak, erran gabe bizkitartean nor diren, ala aro hartako erlisione katolikoaren barneko modu berezietan ala, edonoizko idazlek bezala ordukoak ere bazituzkeenak irakurtzaile eta... idazle lagunetan.

4. Egiteko horietarik harat, eta horietan beretan, eskaintzak badu eta behar du egiteko gozagarriago bat : literaturan eta eztektan betetzen duena. Idazkiaren apaintze horren osagailuak eztira oro hein berekoak, ez ere oro berdin beteginak. Apainduran sartzan dira idazkerako modu bereziak, menturaz argitaratzailearen gain idazlearen baino gehiago : hizki nagusi, handi, ttipi, lerrokatze et orrian lekurtze..., axaleko apaindurak. Idazleak hauta dezake, eskaintzaren apaingarri berezizat, neurtitza : hala Corenille-ek sartzan duelarik hamalaurkun bat Anna Austriako Frantziako erregina erreientsaren eskaintzan (1643) edo egiten Fouquet prokuradore eta zergazain aberatsegiari neurtitzezko « gutun » edo eskutitz bat (1659) ; hala ere Ziburuko Etxeberri bere neurtitzezko bi liburuetako (« Noelak » bertze) lau eskaintzetan, Oihenarten kritika garratza jasaiten dutela urte guti barne (1665). Apaindura ederrago da idazkiaren barnean eta mamian berean delarik, hitz-laxoan ere beraz. Leizarragak eta Axularrek arta handia hartzen dute eskaintza luze baten argiki eta azkarki egituratzeko, gaitik gaira aitzinatuz, lotura zuzenez edo oposaketaz (« Baina çer ? »), idazkiaren batasuna agertaraziz hastetik bururaino. Estiloko eta erretorikako idurien egiteko berezia hor da, ezpadute bederen gehiegiz edo zuzentasun eskasez apaindura behar baino urrunago eremaiten (Tartasen 1666-ko adibidea har daiteke hortako) : hitz-joko eta errepika, gomparaketa, metafora edo itxuraldatze, antitesia eta hiperbola... Idazki molde horren eta aro barroko hartako ezaugarri argienak dira segurki.

Idatzinguruek, eta ez bakarrik eskaintzek, baderakusate zer izan den aro batez idazleak ingurumenarekin, irakurtzailearekin, gizartearekin, boteredunekin zuen eta ukan behar zuen harremana. Baina eskaintzak dira gehienik heltzen zenbait aldiz aro klasikoko euskal literaturan, eta euskararen erabiltzeko moldea barne, egiazko idazki batek galdegiten duen betegintasunezko neurria.

## Entrées d'index

### Thèmes :

[littérature, philologie](#)

### Mots-clés :

[littérature basque, Axular Pedro Agerre \(1556-1644\), écrivain classique](#)

### Chronologie :

[17e siècle, 16e siècle](#)

[Haut de page](#)

## Plan

[Introduction : du « paratexte » à la dédicace et à ses fonctions \(\*Idatzingurutik eskaintzara, eta hunen egitekoetara\*\)](#)

[1. « L'âge d'or » des dédicaces est aussi « le temps d'Axular » \(\*Eskaintzen « urre aroa » Axularren aroa da ère\*\)](#)

2. Le dédicataire et le dédicateur ou les deux fonctions complémentaires de la dédicace : laudative et présentative (*Eskaindurua eta eskaintzalea edo eskaintzaren bi egiteko elgar osatzaileak : laudorio eta aitzineratze*)

2a. Le nom de la dédicace (*Eskaintzaren izendatzea*)

2b. Grandeur et petitesse (*Handitasun eta ttipitasun*)

2c. Honorabilité de la langue basque et des Basques (*Euskara eta Euskaldunak ohoragarri*)

2d. Les figures du livre dédié (*Liburu eskainiaren itxurak*)

2e. La confession personnelle (*Aithorra eskaintzetan*)

3. La fonction idéologique des dédicaces : savoir, morale, religion et polémique. (*Eskaintzen gogamenezko egitekoa : jakitate, eginbide, erlisionekeo eztabada...*)

3a. Le souci scientifique (*Jakitatzeko axola*)

3b. Morale et dévotion (*Eginbidea eta debozionea*)

3c. Polémique religieuse et rivalité littéraire (*Erlisionekeo gataska eta literaturan etsaitasuna*)

4. La fonction esthétique et littéraire des dédicaces (*Eskaintzen egiteko ezteatika edo literaturazkoa.*)

4 a. Prose ou vers ? (*Hitz laxo ala neurthitz ?*)

4 b. Ecriture et composition (*Idazkera eta egituratze*)

4 c. Figures et ornementation du discours (*Hitzaldiaren itxurak eta apaindurak*)

Conclusion

Haut de page

## Texte intégral

# Introduction : du « paratexte » à la dédicace et à ses fonctions (*Idatzingurutik eskaintzara, eta hunen egitekoetara*)

1 Les lecteurs des écrits basques du XVII<sup>e</sup> siècle, et du XVI<sup>e</sup> déjà, savent d'emblée, par l'exemple de Liçarrague en 1571, d'Axular en 1643, l'importance que peut prendre dans la littérature et l'histoire de la littérature une dédicace, écrit pourtant annexe et extérieur au corps central de l'ouvrage, ce qui définit précisément le « paratexte ». Par rapport à la nature des ouvrages en question, textes de religion à l'usage exclusif ou presque exclusif de l'église et des croyants, les dédicaces ont un caractère par divers côtés « profane » et par là plus ou moins étranger au sujet du livre, ne serait-ce que par la place qu'y tiennent le dédicataire et son éloge obligé ; pour cette raison et parce que l'une de leurs fonctions est de répondre à un projet proprement littéraire et esthétique, ce qui n'est pas précisément le but premier des ouvrages de dévotion, ces dédicaces se sont vues, avec raison, considérablement valorisées. Il n'en a pas été ainsi des autres dédicaces, nombreuses pourtant dans les œuvres de ce demi-siècle du « temps d'Axular », où le genre, car c'est bien un genre littéraire qui s'est ainsi constitué, s'est illustré, en basque comme en d'autres langues et sans aucun doute à leur suite, par un ensemble assez conséquent de textes dédicatoires, d'importance il est vrai inégale.

- 1 G. GENETTE, *Palimpsestes*, Paris 1982, Le Seuil (collection « Poétique ») ; *Seuils*, Paris 1987, Le (...)
- 2 G. GENETTE, *Seuils*, p. 11.

2Il n'y a pas si longtemps qu'en France, à partir des ouvrages de Gérard Genette qui ont nom *Palimpsestes* (Paris, Seuil 1981) et surtout *Seuils* (Paris, Seuil 1987), la critique littéraire s'est attachée à analyser de près ce type de production<sup>1</sup>. G. Genette distingue d'abord, pour le noter ici très succinctement, deux types de paratexte : le paratexte « éditorial », auquel l'auteur lui-même n'a pas part, du moins directement, et le paratexte d'auteur ou « auctorial », dont participe évidemment la dédicace. La dédicace, qui peut prendre la forme de ce que l'auteur appelle aussi « épître dédicatoire » en raison de son style épistolaire, est l'une des formes du « péritexte » : ce qui est « autour du texte » mais « dans l'espace même du volume, comme le titre ou la préface, et parfois inséré dans les interstices du texte, comme les titres des chapitres ou certaines notes », par opposition à « l'épitéxte » qui se tient, dit-il, « à distance plus respectueuse » du corps textuel, comprenant « interviews » – évidemment exclues au début du XVII<sup>e</sup> siècle... – « entretiens, correspondance, journaux intimes » etc.<sup>2</sup>

3Le genre de l'épître dédicatoire, forme pleine et élaborée de la dédicace, genre annexe de l'œuvre littéraire (et ici, pratiquement sans exceptions, de l'œuvre dévote) mais inséparable d'elle, s'est développé et à pris forme en Europe à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, pour devenir une sorte d'ouverture obligée du livre dans la première moitié du XVII<sup>e</sup>, précisément ce « temps d'Axular » des lettres basques sur lequel portent les présentes recherches. Le paratexte ou péritexte basque de ce temps ne se limite pas aux dédicaces : non moins importantes à divers titres, pour les procédés d'écriture du basque et les choix de l'écrivain à cet égard notamment, sont les « préfaces » ou « adresses au lecteur » que les écrivains basques, comme les autres, ajoutent à leur dédicace, quand elles ne s'y substituent pas. En ce cas, elles peuvent additionner les intentions ou les « fonctions » des deux genres, à la fois distincts, mais aussi, le ton et le style de la « lettre dédicatoire » et d'autres traits mis à part, comparables ou semblables pour certains aspects touchant à la présentation de l'œuvre et de l'auteur en particulier.

4Pour s'en tenir à la seule dédicace, définie par son caractère d'appel direct à un personnage, le plus souvent un grand personnage, situé loin au-dessus de l'auteur dans la hiérarchie sociale, sous la protection éventuellement imaginaire ou fictive – mais le plus souvent réelle – duquel l'auteur se met et met son ouvrage, en plus de sa position chronologique dans l'histoire générale des littératures, il s'agit d'explorer ses diverses « fonctions », terme qui revient sous la plume des théoriciens du paratexte et dont on mesure aisément la pertinence, et leur articulation dans le texte. Pour l'annoncer dès à présent, on peut cerner d'abord et définir, comme pour toutes les dédicaces et compte tenu de ce que sont réellement ces dédicaces basques, une fonction laudative, qui touche le personnage du dédicataire, en regard d'une fonction présentative qui intéresse l'auteur-dédicateur et son livre. La nature du sujet traité peut amener l'auteur à répondre aussi à un dessein de type idéologique, comme c'est le cas dans certaines de nos dédicaces, que ce soit au plan moral, philosophique ou doctrinal, cette fonction idéologique de la dédicace pouvant même s'exprimer au besoin sur le registre de la polémique. Enfin, le soin tout particulier des écrivains à mettre « en forme » leurs dédicaces, définit une fonction esthétique, qui n'est pas – tous les connaisseurs de Liçarrague et d'Axular du moins en conviendront – le moindre de leurs attraits.

## **1. « L'âge d'or » des dédicaces est aussi « le temps d'Axular » (*Eskaintzen « urre aroa » Axularren aroa da ère*)**

5La dédicace réduite à la désignation du dédicateur, qui est proprement la « formule dédicatoire » et se ramène à la forme minimale « A Untel », était d'usage courant chez les

Romains de l'époque classique : on cite Lucrèce, Cicéron, Horace (dont le *Ad suum librum* « A son propre livre » est à retenir pour sa laconique originalité)... Le modèle se poursuit jusqu'au temps de la Renaissance. Mais la dédicace sous la forme d'un texte élaboré d'extension variable que l'on nomme habituellement « épître dédicatoire », la définissant ainsi à juste titre comme un écrit du genre épistolaire, le plus souvent en prose, parfois en vers, tout comme la « préface » ou « avertissement au lecteur » dont elle est inséparable pour diverses raisons – M. Oyharçabal nous montre ici même ce qui caractérise cet « avertissement » dans les œuvres basques de la même époque –, est le produit d'un temps donné de la littérature européenne : née en France vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, un peu avant si l'on prend en compte la dédicace du *Tiers Livre* de Rabelais en 1546 citée en annexe, un peu après si l'on prend celle de *La Franciade* de Ronsard de 1572, et dans le même temps justement pour les dédicaces basques de Dechepare (1545) et Liçarrague (1571), déjà sur le déclin dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, elle est pratiquement abandonnée après le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand (1803) dédié à Bonaparte Premier Consul dans sa première version, ce qui permet à Balzac de commencer quelques décennies plus tard (1843 ou 1844) l'*Envoi* de son *Prêtre catholique* à Mme Hanska par ces mots : « Madame, le temps des dédicaces n'est plus. »<sup>3</sup>

- 3 G. GENETTE, op. cit. p. 115.
- 4 G. GENETTE, op. cit. p. 111. A la page 155, note 1, l'auteur cite les travaux sur les prologues (« (...) »

6L'épître dédicatoire « sous la forme élaborée d'un discours achevé » adressé au dédicataire, généralement un personnage puissant dont l'auteur « dédicateur » attend quelque faveur ou en a déjà reçu, et tout au moins quelque protection pour lui-même et son livre, a été « de rigueur jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle » note G. Genette<sup>4</sup>. Mais c'est sans doute dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> qu'elle a atteint son apogée en Europe, à la fois pour la quantité et pour la qualité littéraire. Le premier volume du *Quixote* de Cervantes daté de 1605 porte une dédicace, assez brève, au duc de Béjar : « *dirigido al duque de Bejar, Marques de Gibrleon, Conde de Benalcaçar, y Bañares, Vizconde de la Puebla de Alcozer...* » etc.

7En France le plus typique des contemporains quant à l'usage, très intéressé, de l'épître dédicatoire, est certainement le « grand » Corneille (Pierre et non son frère Thomas) : de 1632, date où sa première tragi-comédie *Clitandre* paraît en librairie, quelques années après sa représentation sur scène (l'auteur publie ses pièces une fois les représentations arrêtées, car ensuite elles tombent dans le domaine public), avec une dédicace au duc de Longueville, sa première comédie *Mélite* représentée, pense-t-on, en 1625, n'étant publiée qu'en 1633 (dédicace à M. de Liancour, grande famille de la noblesse normande), à 1659 où il publie sa tragédie d'*Œdipe* avec une dédicace en vers « Vers présentés à Monseigneur le Procureur Général Fouquet surintendant des Finances », la dernière de ses dédicaces, Corneille a ainsi composé exactement 20 dédicaces pour la publication de ses pièces. Elles sont adressées à des personnages parfois anonymes ou quasi anonymes (initiales seulement ou XXX pour *La Suivante* et *La Place Royale* 1637, *L'illusion Comique* 1639, *Théodore* 1646, *Andromède* 1650), mais en général ou très riches (*Cinna* au financier et mécène généreux Montauron), ou très puissants : dans la galerie des dédicataires de Corneille on trouve ainsi depuis Mme de Combalet nièce de Richelieu en 1637 pour *Le Cid*, « Monseigneur le Cardinal de Richelieu » lui-même en 1640 pour *Horace*, la reine régente Anne d'Autriche en 1643 pour *Polyeucte* (tragédie religieuse), « Monseigneur l'éminentissime Cardinal Mazarin » en 1644 pour *La mort de Pompée* (où l'auteur ne manque pas de faire le parallèle entre le grand Romain

d'autrefois et Mazarin le Romain d'aujourd'hui), « Monseigneur le Prince » c'est-à-dire le grand Condé pour *Rodogune* en 1647, « Monseigneur Séguier Chancelier de France » pour *Héraclius* la même année. Les dédicaces des comédies *Le menteur* (1644) et *La suite du menteur* (1645) sont des « Épîtres » en prose adressées à un « Monsieur » anonyme sinon, au dire des critiques, fictif. « Épîtres », prose ou « vers », les dédicaces de Corneille prennent ainsi toutes les formes ou appellations particulières des dédicaces de ce temps, et on les retrouvera aussi dans celles de nos écrivains basques.

- 5 G. GENETTE, op. cit. p. 113 : « (...) ouvrage imaginaire en quatre tomes et soixante-quatre chapit [\(...\)](#)

8 Bien que ces épîtres dédicatoires lui eussent rapporté, disait-on, autant que la représentation des pièces au théâtre, puisqu'on ne dédiait qu'avec l'accord du dédicataire qui donnait en retour la protection et le prestige de son nom, accompagnés généralement d'un don qui pouvait être très substantiel, Corneille a dû sentir se lever quelque vent contraire à la dédicace aux grands et aux mécènes : le fameux *Mécenas* romain avait reçu en son temps la dédicace des *Géorgiques* de Virgile, et son nom, Furetière le rappellera bientôt, était devenu celui de tous les bienfaiteurs des arts et lettres. Déjà *Nicomède* 1651 et *Pertharite* 1653 (c'est le temps de la Fronde à Paris) n'ont plus de dédicace, et les pièces d'après 1660 non plus. Et lorsqu'il publie plus tard ses recueils de pièces, elle ne sont plus accompagnées que des préfaces ou « Examens » : il en a fait disparaître toutes les dédicaces. Le déclin du genre avait commencé : G. Genette a souligné l'importance que prenait alors, pour l'histoire du genre dédicatoire et son déclin, la satire du genre que publie en 1666 – l'année d'une de nos fameuses dédicaces basques, celle de Tartas au marquis de Monein – dans son *Roman bourgeois* Furetière, l'auteur de l'un des plus fameux dictionnaires français du temps, sous le titre de *Somme dédicatoire, ou Examen général de toutes les questions qui se peuvent faire touchant la dédicace des livres*, parmi ces « questions » se trouvant aussi bien le problème du dédicataire-mécène et de son éloge que celui de la rémunération etc., et le tout s'achevant ironiquement par une « dédicace au bourreau »<sup>5</sup>.

9 Dans les ouvrages basques, dont les auteurs sont évidemment moins prolixes et moins notoires que Corneille, et les dédicataires le plus souvent ecclésiastiques, la suite des dédicaces (mettant toujours à part l'adresse « au lecteur » ou « préface »), la plupart en basque et en prose, exceptionnellement en latin et en français, ou en vers, donne la chronologie suivante, après celles de Dechepare (1545) à Bernard de Lehet « Avocat du roi » (du roi de France François Ier évidemment), et de Liçarrague à Jeanne d'Albret reine de Navarre (1571) :

- 6 La réédition de 1623 chez Jacques Millanges à Bordeaux porte comme titre (les barres représentent [\(...\)](#)

10- 1617, *Dotrina christiana* du franciscain Estève Materre, dédicacée en français à Claude de Rueil évêque de Bayonne (mais il s'adresse en basque « aux Basques » *Euscaldunei*), ouvrage réédité en 1623<sup>6</sup> ;

11 Etcheberri de Ciboure, parmi les huit « paratextes » différents – c'est une prolixité « paratextuelle » baroque et sans doute unique -, tous en basque et en vers, qui accompagnent son *Manual devotioezcoa* etc. de 1627, ne met pas moins de trois dédicaces différentes en tête de chacune de ses « deux parties » (*bi partetan berecia* met-il déjà dans le sous-titre comme plus tard Axular dans le sien : « divisé en deux parties »...) et du « recueil de prières

pour les voyages en mer » *Itsasoco biayetaco othoitcen araldea* qui en fait la troisième section :

- 7 Les « paratextes auctoriaux » de l'ouvrage ne commencent qu'après un « avis » (*iduritu çaienaz*) en (...) [\(...\)](#)

12- première dédicace à Claude de Rueil évêque de Bayonne (34 vers de 15 syllabes à rimes suivies)[7](#) ;

- 8 Dans le « Deuxième livre, sur les prières que devrait réciter le chrétien » (*BI-GARREN/LIBVRVA./ G*) (...) [\(...\)](#)

13- deuxième dédicace à Miguel de Oiharart vicaire général (22 vers)[8](#) ;

- 9 La dédicace du « Recueil des prières pour les voyages en mer » (*ITSASSOCO/BIAYETACO/OTHOITCEN/ARAL*) (...) [\(...\)](#)

14- troisième dédicace au même (22 vers également)[9](#) ;

- 10 *DEDICATIONEA/IAVN NOBLE, BERTRAND/DE ETCHAVS, SORBONACO/DOCTOR IAQVVINSVN/Tursco Archiphizpicu di-* (...) [\(...\)](#)

15- 1636, *Eliçara erabiltceco liburua* du même Etcheberri, dédicace en vers et 16 distiques alignés en quatrains d'hémistiches (comme le note Oyhénart qui en fait la critique dans sa *Lettre* de 1665) à Bertrand d'Etchaz alors archevêque de Tours comme on sait[10](#) ;

- 11 Le dédicataire de la *Notitia...* d'Oyhénart est nommé ainsi : *Illustre Henrico Augusto Lomenae, Vil* (...) [\(...\)](#)

16- 1638-1656, la *Notitia utriusque Vasconie* d'Oyhénart est dédiée, en latin comme le reste du livre, à Henri-Auguste de Loménie secrétaire d'État, chevalier du Saint-Esprit (comme Etchaz dans la titulature d'Axular ; ce premier ordre de chevalerie français était appelé simplement « le collier » et plus tard « le cordon bleu » comme dit Tartas en 1672), chargé par Louis XIII des affaires de Navarre[11](#) ;

- 12 La célèbre épître dédicatoire *in memoriam* d'Axular à Bertrand d'Etchaz, qui demande à être compar (...) [\(...\)](#)

17- 1643, dédicace ou « lettre de recommandation » *Gomendiozco carta* du *Guero* d'Axular à Bertrand d'Etchaz archevêque de Tours etc., qui, le dédicataire étant mort en 1641, est la seule dédicace basque du genre *in memoriam* bien catalogué par la critique, et participe ainsi en un sens aux épîtres dédicatoires à dédicataire « fictif »[12](#) ;

- 13 La formule dédicatoire de cet ouvrage est rapportée par P. LAFITTE (*Euskal literaturaz*, articles r (...) [\(...\)](#)

18- avant 1648, *Exercicio izpirituala* du « frère » Joannes Haraneder comporte une lettre dédicatoire en basque, à l'évêque de Tarbes et abbé d'Arthous, qui était selon les recherches de P. Lafitte, l'un des deux Diharce, le dernier étant mort en 1648[13](#) ;



- 14 Le titre complet de l'ouvrage est donné par FRANCISQUE-MICHEL (op. cit. p. 482) : *San Fronces de S (...)*

19- 1664, Sylvain Pouvreau dédie sa traduction de Saint François de Sales intitulée *Philotea*, en latin, rien moins qu'au pape Alexandre VII qui avait canonisé François de Sales<sup>14</sup> ;

- 15 L'en-tête de l'épître dédicatoire de Tartas est ainsi formulé : *GOMENDIOSCO LETTRA/Barcoicé, Domic (...)*

20- 1666, Juan de Tartas curé d'Aroue (et petit-neveu de l'un des ministres protestants souletins du siècle précédent) dédie *Onsa hilceco bidia*, au marquis de Monein, seigneur (sans doute « abbé laïque ») de Barcus, qui est son premier titre dans la longue liste de ses seigneuries alignées par Tartas selon l'usage en tête de sa dédicace, très originale pour un livre de dévotion, plus originale que de très bon goût sans doute, et rédigée en basque<sup>15</sup> ;

- 16 Le second livre de Tartas, imprimé à Orthez chez Jacques Rouyer imprimeur du roi (*ORTHECEN, IACQUE (...)*)

21- 1672, le même Tartas dédie son second livre, *Arima penitentaren occupatione devotac*, en français sauf l'intitulé bilingue, à « Monsieur de Troisvilles, Abbé de Montirandé », fils du fameux Peyré de Trois-Villes mousquetaire et acheteur du domaine royal en Soule (de là était née la révolte de Matalas) qui venait de mourir des suites d'une blessure de guerre, avant d'avoir pu devenir, comme le souhaite Tartas, qui le dit « nostre brave Troisvilles », très désireux de voir ses dédicataires au haut des honneurs militaires (il disait déjà à Monein qu'il aurait « le bâton de Maréchal de France » : *emendaturen duçula Françiaco Marechal baten maquilaz...*), si Louis XIII « eust vescu un peu plus (...) Duc, Pair et Mareschal de France »<sup>16</sup> ;

- 17 S'adressant à un prélat qui ne sait pas le basque, Arambillague suit l'exemple de la dédicace bili (...)

22- 1684, Arambillaga publie la traduction *Jesu Christoren Imitationea*, dédiée en français et en basque sur deux colonnes à l'évêque de Bayonne, qui était Gaspard de Priellé depuis la mort de Jean d'Olce à Ossès en 1681<sup>17</sup>.

- 18 Cité par G. GENETTE, op. cit. p. 114.

23 Mais l'âge d'or des dédicaces est pour lors révolu ; et Montesquieu dans ses *Lettres Persanes*, fort éloignées évidemment des livres dévots, et parues prudemment à Amsterdam en 1721, commence par déclarer : « Je ne fais point ici d'épître dédicatoire et je ne demande point de protection pour ce livre »<sup>18</sup>.

- 19 Le titre de cette oeuvre-dédicace, qui devait présenter au « Bilçar » ou assemblée du Tiers-Etat d (...)
- 20 Par la formule rituelle initiale, « *Magnifiques, très honorés et souverains Seigneurs* » répétée da (...)

24 Peu auparavant, la dédicace basque avait pris une ampleur inattendue pour s'étendre aux dimensions d'un livret d'une quarantaine de pages dans l'original, quasi autonome par rapport à l'ouvrage présenté (les « Rudiments du basque... » ou *Lau-urdiri Euscararen hatsapenac*), le

dédicataire de son côté devenant une institution publique : c'est le *Lau-urdiri gomendiozco carta edo guthuna* du docteur Etcheberri de Sare imprimé à Bayonne en 1718, le second laïc après Oyhénart à intervenir dans les lettres basques, adressé à la province du Labourd représentée par son assemblée du Tiers-État ou « Bilçar » (forme romanisée du *bilzarre* basque)<sup>19</sup>. La désignation de la dédicace comme « lettre de recommandation » était un hommage à Axular, le maître à penser et à écrire d'Etcheberri. Cette dédicace n'est pas sans quelque rapport, disons de « citoyenneté » – si le terme n'est pas trop anachronique pour le Labourdin, mais non assurément pour le « citoyen de Genève » ! -, avec celle du *Discours sur les fondements et les origines de l'inégalité parmi les hommes* de J.-J. Rousseau datée de « Chambéry, le 12 juin 1754 », adressée en une ample épître dédicatoire (une dizaine de pages) « A la République de Genève »<sup>20</sup>.

## 2. Le dédicataire et le dédicateur ou les deux fonctions complémentaires de la dédicace : laudative et présentative (*Eskaindurua eta eskaintzalea edo eskaintzaren bi egiteko elgar osatzaileak : laudorio eta aitzineratze*)

### 2a. Le nom de la dédicace (*Eskaintzaren izendatzea*)

25Le besoin de nommer la dédicace comme telle n'est pas toujours le premier souci des dédicateurs, et il suffit au minimum pour dire la dédicace, comme pour l'adresse au lecteur, de nommer le dédicataire, avec sa titulature plus ou moins longue et complète évidemment, au datif : en latin (Oyhénart), français (Materre, Tartas 1672) ou basque (Etcheberri 1627 et 1636, Axular 1643, Tartas 1666) ou dans les deux langues (Arambillaga 1684)... pour dire la dédicace. Certains en atténuent cependant immédiatement la sécheresse par une formule polie de salutation et de souhait : ainsi faisaient Dechepare à l'avocat Lehet en 1545 (... *goraynci baque eta osagarri* « salut, paix et santé »), Liçarrague à la reine de Navarre en 1571 (... *loannes Leiçarraga Berascoizcoac, Iesus Christen gratia eta baquea desiraten* « Jean Leiçarrague de Briscous souhaite la grâce et la paix de J.-C. »), et après eux Haraneder à l'évêque de Tarbes (... *baquea eta ossassuna* « la paix et la santé »). Chez Axular, le souhait signale immédiatement le caractère *in memoriam* de sa dédicace, en grandes lettres majuscules et sur une ligne séparée de la titulature : *CERUCO LORIA* « la gloire du ciel ».

26A la variation de la formule dédicatoire ainsi introduite, s'ajoute un problème strictement linguistique de lexique basque quand les auteurs, imitant la mode européenne et romane, veulent nommer la dédicace elle-même comme telle. C'est l'époque où les écrivains basques n'ont pas trop peur d'accumuler les emprunts romans ou latins (et les écrivains français du XVI<sup>e</sup> siècle, en particulier, leur en avaient donné le modèle), même non nécessaires. Ainsi ignorent-ils ou du moins n'utilisent-ils pas le mot moderne *eskaintza* « dédicace » ou la forme de strict nom verbal qui en est l'origine *eskaintze* « offrir, acte d'offrir ». Liçarrague (1571) employait le nom verbal de l'emprunt roman explicitant formellement le geste dédicatoire : ... *Reguina bati dedicatzeitic...* « de le dédier à une Reine etc. » Etcheberri de Ciboure met toujours en tête de la formule dédicatoire (1627, les trois dédicaces de 1636) *Dedicationea* (c'est le pur latinisme *dedicationem* d'accusatif ou l'espagnol *dedicación* malgré l'orthographe du -t- peut-être prononcé « à la française », mais le sens latin était « inauguration, consécration »), et utilise aussi dans le texte le nom verbal (« *Ez çuri dedicatzeaz...* ») (1636), tandis que Tartas en 1672 met le participe d'emprunt en phonétique locale *Arima penitentaren occupatione devotac (...)* *laun Abadiary dedicatiac* « Les occupations etc. dédiées au seigneur

Abbé... ». Or le mot *eskaintze* « acte d'offrir, de dédier » était bien connu, puisque Echeberri en 1636, qui dit aussi selon l'emprunt familier *pre-sentatçen darozquitçut* « Je vous les présente... », répète *gauça chipi escaña* « une petite chose offerte », *çuri Escaintçen darotçut* « je vous l'offre à vous » dans la dédicace à l'évêque Cl. de Rueil. Arambillaga (1684) ignore le mot dans sa dédicace bilingue assez marquée de romanismes dans la version basque (il est le seul à dire *poblu* pour « peuple » etc.) : *Ene obren lehenbico hau offrendatcendiot, ene Jauna, çure handitassunari...* « J'offre ce premier de mes ouvrages, Monseigneur, à votre grandeur... » (Le texte français en première colonne différait un peu : « C'est MONSEIGNEUR ce premier de mes ouvrages que je me donne la liberté d'offrir à vôtre GRANDEUR... »).

## 2b. Grandeur et petitesse (*Handitasun eta ttipitasun*)

27Ce sont les deux termes contraires et complémentaires de toute dédicace classique, et nos auteurs en ont reproduit fidèlement le schéma, en en exagérant parfois la distance, en général marquée par la formule de dédicace (grandeur du dédicataire) et la signature (petitesse et humilité du dédicateur). Dans le système fortement hiérarchisé de l'Ancien Régime, aussi bien pour l'organisation politique que l'organisation ecclésiastique, où rien n'est publié sans le « privilège » de publication, royal s'il s'agit de littérature et d'auteurs profanes, épiscopal (par « censeurs » interposés, occasion de nouveaux « paratextes » d'autorisation, parfois versifiés et à prétention littéraire pour les œuvres des clercs)<sup>21</sup>, la distance est grande de l'auteur au « seigneur et maître » : *ene jaun eta jabea* est une sorte de formule canonique des dédicaces basques. Elle est marquée dès la formule dédicatoire initiale chez Liçarrague en 1571, il est vrai s'adressant au sommet de l'édifice (ce qui ne se produit toutefois que rarement, et ici pour des raisons d'évident contexte politico-religieux), en une symétrie soulignée par les majuscules initiales et la répétition du superlatif de petitesse à la fin : *GUCIZCO ANDRE NOBLE Ioanna (...) bere cerbitzari gucizco chipiac et gucizco obedientac (...)* « (A) DAME TRES NOBLE Jeanne etc... son serviteur très petit et très obéissant... », et dans le texte français « A TRESILLUSTRE/DAME IEANNE D'ALBRET,/... son treshumble & tresobeissant/seruiteur Iean de Liçarrague de Briscous... »

- 21 Eloge en vers basques de 15 syllabes de P. Guillentena (la maison éponyme est à Ossès et a été rec [\(...\)](#))

28Le même Liçarrague développe longuement son audace à s'adresser si haut, soulignant la « bassesse » de sa situation par un mot d'emprunt assez peu esthétique : *ene conditionezco bachotassunic ezpa...* Auparavant, en affirmant son indignité pour pousser plus loin la louange royale, il l'a interrompue d'une manière très officiellement oratoire : *Baina cer ? etzait niri eman çure laudorien aippatzeaz hain aitzina auançatzea (...)* « Mais quoi ? il ne me convient pas, à moi, de m'avancer si loin dans la mention de vos louanges... » Axular ne l'oubliera pas, sur un ton en même temps plus orné et un peu plus familier, ne s'adressant pas à la personne royale : *Baiña certaco sartcen naiz ni itsas hondar gabe hunetan ? Ecin athera naitequyen oihanean ? Çure laudorioen aipamenean ?...* « Mais pourquoi entré-je, moi, dans cette mer sans fond ? Dans une forêt d'où je ne puis sortir ? Dans la mention de vos louanges ?... »

29Mais en général c'est dans la formule finale de signature, qui n'est en ce temps-là que de simple politesse, reprenant donc des expressions très semblables entre elles, parfois disposées sur plusieurs lignes espacées en un jeu de majuscules et minuscules qui doit sans doute quelque chose à l'imprimeur, que se marque la position inférieure du dédicateur : « (...)

Monseigneur, vostre tres-humble & tres-obeysant seruiteur. F.E. MATERRE » (1617), « Çure cerbitçari ttipiena, eta obligatuena P. DE AXVLAR » (1643), « Çure çerbutçary humblia, eta obedienta, IVAN DE TARTAS » (1666), « Vostre tres-humble et tres obeissant serviteur TARTAS Prestre et Curé d'Aroue... » (1672), « (...) Monseigneur, de Vôtre Grandeur, Le Tres-Humble, Tres-Obeissant & Tres-obligé serviteur, D'ARAMBILLAGUE Prêtre » (1684). On y opposera sans peine d'une part Etcheberri de Ciboure, qui se contente de terminer par... ses propres titres quand il le fait (en 1627 seulement) : « *Joanes Etcheberri, Dotor theologo Ciburutarrac* » ; et encore mieux le simple *Vale* ( «Porte-toi bien ») d'Oyhénart, dans une dédicace il est vrai tutoyée en style romain et « haut », bien connu des écrivains de ce temps en français aussi (et d'autres langues), et qui n'était sans doute pas de mise dans le ton dévot des autres auteurs et de leurs ouvrages.

- 22 Les seigneuries, pour la plupart de simples maisons nobles anciennes, que possédait sans doute hér (...)

30A cette humilité finale, Oyhénart excepté, s'oppose évidemment dans tous les cas, la titulature du dédicataire en tête de l'épître. Elle comporte aussi bien les titres personnels acquis ou hérités pour les laïcs, reine de Navarre et dame souveraine de Béarn pour Jeanne d'Albret en 1571 dont la liste interminable, avec l'accord de l'imprimeur officiel de La Rochelle à n'en pas douter, est écourtée par un *etc.*, seigneuries de Loménie en 1638, et une liste un peu cocasse par l'accumulation des petites (simples maisons nobles) seigneuries locales, basques puis béarnaises, avec la phonétique (palatalisations en particulier) et l'orthographe propres au souletin d'Aroue pour le marquis de Monein en 1666 : *Barcoicé, Domi (n)çigné, Lohitçuné, Mitrigna, Amenduçe, Ispoura, Larçeualé, Sarhia, Carressa, Hauta-arriua, Peyra, Gayrossa, Arbusé eta Moneigneco Iaun Marquizari* « Au seigneur marquis de Monein, Barcus, Domezain, Lohitzun, Beyrie, Amendeuix, Ispoure, Larcevau, Sarhi, Zaldu (ou Sault), Carresse, Hauterive, Peyre, Gayrosse, Arbus »<sup>22</sup>. Cette accumulation de seigneuries, dans tous les cas, est en soi une louange, comme l'est à l'occasion le rappel de l'ascendance nobiliaire, celle des vicomtes de Baïgorry, de leur ancienneté et de leur fidélité au service royal et religieux d'où procède leur honorabilité chez Axular (1643), du passé militaire brillant des Monein (1666) ou des Troisvilles (1672) chez Tartas, qui à son tour imite encore Axular.

31 Les clercs dédicataires, n'ayant plus de seigneurie laïque, mais dont on souligne en général l'extraction aristocratique par le mot « noble », sont nommés par leurs charges d'église (évêché pour Etchaz, Diharce, Rueil, Priellé, titre abbatial d'Arthous aussi pour le même Diharce et de La Roque pour Priellé, ou pour le fils du mousquetaire Troisvilles abbé de « Montirandé » dans le Nord de la France, vicariat général pour Oiharart), et aussi par les charges officielles réservées aux évêques : « Monseigneur le Reverendissime Claude de RVEIL Euesque de Bayonne, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & Priué, Aumosnier & Predicateur ordinaire de sa Majesté, etc. » en français pour Materre (1617) ; en basque pour Etcheberry (1627) qui ajoute non seulement l'adjectif « digne » mais la référence à l'origine parisienne du prélat, sûrement ressentie aussi comme flatteuse : « ... *ENE IAVN CLAVDIVS DE RVEIL, Baionaco Iphizpicu digne, Erregueren Conseillari, eta Parizco semeari...* » L'entête dédicatoire d'Arambillague (1684) en français coiffant les deux colonnes bilingues de la dédicace double les superlatifs latinisants : « A MONSEIGNEUR L'ILLUSTRISIME et Reverendissime etc. »

- 23 Après avoir été l'un des soutiens de l'évêque de Luçon futur cardinal de Richelieu après les Etats (...)

32 Aux titres officiels d'Etchauz, Etcheberry (1636) avait ajouté le savoir et la sagesse, esquissant dès la formule dédicatoire un portrait intellectuel et moral : « ... *SORBONACO DOCTOR IAQVINSVN, Tursco Archipizpicu digne, erregueren predicari famatu, & Conseillari çuhurrari...* » (« Savant docteur de la Sorbonne... » etc.). Axular (1643) aussi bien informé sur les honneurs et titres officiels d'Etchauz que sur son « ratage » de la pourpre cardinalice du fait (sans le nommer pourtant) de Richelieu<sup>23</sup>, précise qu'il a été « Premier Aumônier de France, chevalier de l'Ordre » (du Saint Esprit) : *Franciaco lehenbicico erremusinari : Ordenaco aitonen seme...*, traduisant « chevalier » par le nom basque du noble « fils de bon père » qui, comme Bastanais bénéficiaire de noblesse collective, lui était familier. Le portrait intellectuel, conforme aux dires des historiens du temps (« Il n'était pas ignorant » dit Tallemant de Réaux, pourtant du parti protestant et peu susceptible de complaisance pour un prélat catholique par ailleurs joueur et vieil amoureux), et moral d'un personnage dévoué aux autres et en particulier aux Basques, fera l'essentiel, avec le thème religieux qui pourtant dépasse le simple éloge, de la dédicace très élaborée d'Axular. Le caractère avenant des dédicataires religieux est souligné aussi bien par Materre (« ceste affabilité gracieuse, que la nature a si viuement emprunt (sic) en vostre visage... ») que par Etcheberry (1636) et Axular (« *çuc guztiac arraiqui eta alegueraqui errecibi...* » : « vous de les recevoir tous d'un air rayonnant et joyeux »). Le mot d'emprunt *arrai* « rayonnant » était déjà chez Etcheberry (1627, 1636), ce qui laisse penser que c'est un élément quasi obligé du portrait épiscopal de ce temps.

33 Tartas (1672), évitant les éloges à l'abbé de Troisvilles (« de peur de choquer vostre modestie »), mais lui souhaitant tout de même « les plus hautes dignitez de Rome ou de l'estat », se rattrape sur le détail (notamment la liste de 16 noms de villes et de victoires) des hauts faits militaires de son père le Capitaine des Mousquetaires, y glissant l'unique mot basque du texte : « Ce genereux Seigneur, s'appelloit *Troisvilles*, en basque *Hirur Iria*, qui signifie en françois *Troisvilles*, qui est la capitale de sa Comté en Soule », et l'éloge paternel rejailit évidemment sur le dédicataire.

34 Materre (1617), dont le livre répondait, dit-il, à l'appel de l'évêque pour « l'instruction spirituelle des âmes », n'a pas manqué d'insérer dans l'éloge la figure, certes banale et attendue, de l'évêque-pasteur : « ce soing pastoral qui vous fait employer à la visite de vostre troupeau... » Etcheberry (1627) reprend le motif en basque et concrétise la métaphore par la figure du berger, mais l'applique, dans les deux dédicaces, au seul vicaire général Oiharart : « *noiz ere Arçain, Iphizpicuac hautatu baitçaitu bere ordain* » (« puisque, comme berger, l'évêque vous a choisi pour le remplacer »), « ... *çu çarade artçaña, Eta mende hunetaco Iaunac utci ordaña* » (« Vous êtes le berger, et le remplaçant que le seigneur de ce monde a laissé »). Quant à l'évêque Etchauz, il lui assigne un magistère plus élevé et n'hésite pas à le mettre, selon le mode hyperbolique qui est la figure obligée et dominante de ces éloges, au sommet du clergé de France : *Neure iabe Noblea, Eta Franciaco Prelat Guztien ohorea (...)* *Çuc Franciaco eliça (Gora ?) duçu altchatcen...* « Mon noble maître, et l'honneur de tous les prélats de France (...) C'est vous qui élevez (bien haut ?) l'église de France... »

## **2c. Honorabilité de la langue basque et des Basques (*Euskara eta Euskaldunak ohoragarri*)**

35 Enfin, le thème de la langue et de l'identité basques, s'ajoutant à la rédaction éventuelle en basque, apporte à l'éloge du dédicataire, aussi bien qu'au portrait de l'écrivain dédicateur, la « couleur locale » de ces dédicaces. Le motif était présent chez Dechepare (1545) comme chez Liçarrague (1571), mais s'appuyait sur la nouveauté « inédite » au sens propre de publier un

livre en basque pour le premier (*dugun ioya ederra imprimaturic heuscara orano ičan eztena* : « que nous ayons ce beau joyau : la langue basque imprimée, qui ne l'a pas été jusqu'à présent... »), et de traduire le Nouveau Testament pour le second dans une langue qui pouvait passer pour insuffisante et inadaptée ou tout au moins inexpérimentée pour cet exercice :... *nic scribatu dudan lengoage motá baita, sterilenetaric eta diuersenetaric : eta oraino, translationetan behinçat, vsatu gabea...* « Car la langue dans laquelle j'ai écrit est des plus stériles et des plus différentes, et de plus inutilisée en particulier dans les traductions... »

36Materre (1617), s'adressant en français à un évêque qui ne savait pas le basque, commence par présenter son livre ainsi : « Voicy ce livret escrit en Basque, et dressé pour le profit des Basques, qui se vient rendre à vous, qui estes le Prelat tres-merité de cette nation Basque ». Etcheberry va au-delà, et s'adressant en basque au même Claude de Rueil, il en fait, on ne sait si abusivement, un *euskaldun* (« pratiquant de la langue basque » et non « de lignage basque », puisque les Basques ne se nomment que par leur appartenance linguistique) sinon de fait, du moins d'esprit et de volonté, en une tournure hypothétique et optative assez alambiquée :

Iongoicoac nahi luen, Iaun Prelata, Escara  
Ciñaquien, nola Hebreu, Greca, Latin, Erdara  
Presentatcen darotçudan obraren aditçeco,  
(...)  
Allabaiñan, guztietara eçin heda burua,  
Iongoicoac berac baiçen, eta adimendua.

37« Que Dieu voulût, seigneur Prélat, que vous sussiez le basque comme l'hébreu, le grec, le latin, le français pour comprendre l'ouvrage que je vous présente (...) C'est qu'il est impossible, sinon à Dieu seul, de donner sa tête et son esprit à tout. » Lorsque le dédicataire est bascophone, le dédicateur ne manque pas d'y insister, et c'est peut-être l'une des raisons des dédicaces à Etchaz, dont on sait qu'il parlait et écrivait le basque comme plusieurs seigneurs de cette époque (Urtubie, Luxe etc.), alors qu'il n'était plus évêque de Bayonne ni en 1636, ni à plus forte raison, étant déjà décédé, en 1643.

38Mais, au point de départ, c'est l'identité basque elle-même qui peut être sentie comme digne d'éloge, dans une auto-apologie où l'on se complaît parfois, dès le temps de Dechepare (1545) s'adressant à l'avocat Lehet originaire de Sare : *Ceren bascoac baitira abil animos eta gentil eta hetan ičan baita et baita sciencia gueietan lettratu handiric...* « Comme les Basques sont ingénieux, courageux et nobles et comme il y a eu et il y a parmi eux de grands lettrés en tous savoirs... » Etcheberry de Ciboure reprend le thème à l'adresse du vicaire général Oiharart en 1627, mais l'actualise et le modère par la référence à la dextérité reconnue des seuls marins basques, sans allusion ni à la nobilité ou « gentilité » ni au savoir des lettrés :

Escaldunen ozpea da lur guztietan hedatu  
Eta itsasturi ontçat munduac tu laudatu...

39« La réputation des Basques s'est répandue sur tous les continents et le monde les a loués comme bons marins... » En 1636 il introduit le thème, tant rebattu plus tard par les tenants du franc alleu des terres basques, de l'invincibilité historique du territoire : *Çuri çordun Escal herri Nihorc ez garaitua...* « A vous (est) redevable le Pays basque que personne n'a vaincu... »

40 Il s'ensuit que le sentiment que les dédicataires sont de « bons » Basques – ou tout au moins pourraient l'être comme l'évêque Rueil – est en soi un éloge décliné sous diverses facettes : Etcheberry dit à Etchauz (1627) *ceren iaiatu baitçare çu ere Escalduna...* « Parce que vous êtes né Basque vous aussi » ; Axular au même avec plus de souffle (1643) : *Çu içan çara, eta içanen çara, euscaldunen ohorea, habea, iabea, sostengua eta Cantabres fina, naturala eta eguiazcoa...* « Vous avez été et vous serez l'honneur, le pilier, le maître, le soutien des Basques et Cantabre fin, naturel et authentique... » (Etcheberry avait déjà dit à Oiharart en 1627 : *Çu ikhusten çaitut Escaldunen ohore...* « C'est en vous que je vois l'honneur des Basques »).

41 Cet honneur réside dans la langue elle-même, à plus forte raison si elle est au service de la religion. Etcheberry expose le thème avec insistance en 1627, donnant même à l'évêque du diocèse bayonnais plurilingue un rang royal :

Ondra baiçen eztuqueçu, Iaun Prelata arrotçaz,  
Entçutea mintço dena beldurqui aharantçaz.  
Eçen Errefauac dio Erregueen ohorea  
Dela, hañitz mihitaco sujetac içatea.  
Erregue baiño neuretçat, çadutzcat guehiago...  
Arren estima eçaçu çuc ere ohorea,  
Aharantça arrotz batez sujeta mintçatçea...

42 « Il ne vous reviendra que de l'honneur, seigneur Prélat, d'entendre celui qui parle timidement en langue étrangère. Car le proverbe dit que l'honneur des rois c'est d'avoir des sujets parlant beaucoup de langues. Je vous tiens pour plus qu'un roi à mon égard... Estimez donc vous aussi l'honneur (qui vous est fait) qu'un sujet parle dans une langue étrangère... »

43 Dans la dédicace à Etchauz de 1636, où l'auteur introduit aussi le souvenir de sa confirmation en basque par l'évêque, le thème prend une autre ampleur, retrouvant du même coup le mythe thubalien si prisé des religieux basques de ce temps :

Eta adiçaçu Daud Gure Escaraz cantatcen  
Maniureaz dioela Voçari ihardatsten...

44 « Et entendez David chanter dans notre langue basque, tandis que sur la harpe il répond à la voix... »

Bereciqui ni natçaitçu Ceren eta çureaz,  
Confirmatu içatu Bainaiz escu emeas, (sic)  
Neroni anaia laurgarren Ciburuco templuan,  
Aita Tubalen baitharic Dugun hitzte çaharraz...

45 « Particulièrement c'est moi qui vous suis (redevable), parce que j'ai été confirmé moi et mon frère quatrième (mon quatrième frère ?) par votre douce main au temple de Ciboure, dans le vieil idiome que nous tenons du Père Thubal... »

46 Le mot « Cantabre » lui-même alors couramment tenu pour un synonyme très flatteur de « Basque » comme chez Axular (1643 : voir ci-dessus) depuis le temps des guerres romaines et leur « Cantaber invictus... », alors même qu'Oyhénart s'efforce de démontrer patiemment que c'est une erreur historique dans sa *Notitia* (1638), couronne l'éloge d'Etcheberry dans son

étrange style versifié (voir plus loin : la fonction esthétique de la dédicace), par une des nombreuses étymologies de fantaisie du temps appliquée à « cantaber » comme équivalent sous-entendu de *escaldun* :

Ecen daquiçun beçala Escaldunac, çaharrec,  
Canten maitatçaille deithu Zituzten Erromarrec.

47« Car comme vous le savez, les anciens Romains nommèrent les Basques « amateurs des chants ».

## 2d. Les figures du livre dédié (*Liburu eskainiaren itxurak*)

48Dechepare (1545) ne nommait pas son livre comme tel (l'emprunt latin *liburu* est documenté au XIV<sup>e</sup> siècle), mais comme œuvre (*obra*) ou « écrit » et « imprimé » (*scributan, scribatzeco, scriba...*, *imprimituric*), donnant en revanche un aperçu de son contenu (*doctrina eta plazer hartzeco solaz eguiteco cantatzeco et denbora igaraiteco materia* : « doctrine religieuse, matière à agrément et à converser, à chanter et à passer le temps... »), en quoi la dédicace assumait aussi une part des fonctions de la préface. Liçarrague (1571) se contentait de parler de sa « translation » d'une « œuvre si sainte » (*hain obra saindu baten...*), et de la difficulté de la tâche « pour le sens comme pour la langue » (*bay sensuan bay lengoagean...*), sans allusion directe à l'objet « livre ».

49Nommé ou non, directement ou indirectement, le livre a besoin de la protection du dédicataire, contre les détracteurs, les jaloux : *Inuidiosen mihiac liçun eztiçaçun* « Afin que la langue des envieux ne vous le salisse pas » dit Etcheberry en 1627 ; Arambillague imagine les critiques contre sa traduction basque de *l'Imitation...* : « Il sera au dessus de l'envie, si Vous lui faites la grace de Vous déclarer en sa faveur... ». Dès Materre (1617) la personnification et la métaphorisation du livre présenté en tant que tel apparaissent, encore discrètement : « Voicy ce livret escrit en Basque (...) qui se vient rendre à vous (...) il a esté conçu dans le territoire de vostre Dioceze (...) il se vient par deuoir ietter entre les bras de celuy sous et par l'auctorité duquel est departi et administré le pain de la doctrine salutaire... » Etant donné la petitesse de l'objet, réelle pour le « livret » de Materre mais toute rhétorique pour les autres et Axular en particulier, et la modestie obligée de l'auteur, le livre est assimilé, mais sans le dire encore, à l'enfant. Après Materre la métaphore ainsi amorcée sera développée et poussée jusqu'en ses dernières conséquences.

50Etcheberry, très sobre parlant à Etchaz en 1636 (*Errecibi çaçu arren ene obra aphurra, Ceña baita deus gutia dagotçun eredura...* : « Recevez donc mon petit ouvrage, qui est un rien à la mesure qui vous revient... »), disait en 1627 à l'évêque Rueil qu'il l'avait « choisi pour patron de cet ouvrage » : *obra hunen, patroin çaitut hautetsi* ; et demandait au vicaire général, présenté dans les cantiques de mer selon une métaphore banale en basque sous la figure de « l'ombre » symbole de puissance protectrice (*handia da çure itçala... badeçaçu çure itçalaz gueriça...* « grande est votre ombre... si vous le protégez de votre ombre... »), de « défendre » et de « favoriser » son petit ouvrage : *errecibi çaçu obra ttipia (...) defenda deçaçun (...) fauoratçera...*

- 24 Axular reprend à son compte la traditionnelle et ancienne (elle remonterait au XV<sup>e</sup> siècle) fausse (...)



51Axular (1643) reprend l'idée de « l'ombre protectrice » : *çure itçalaren azpian venturatzzen da* « Il s'aventure sous votre ombre ». Mais il avait poussé au préalable bien au-delà l'ornement rhétorique, faisant d'Etchaz le « père » fictif de son « petit livre » : *Liburutto haur da, emaçurtça. Posthumus. Aita hillez guero sorthua...* « C'est ce petit livre qui est l'orphelin, posthume, né après la mort du père... »<sup>24</sup>. Avec le livre, c'est l'auteur lui-même qui demande protection, et Axular finit sa dédicace *in memoriam* en assimilant, par comparaison interposée, l'évêque monté dans la « gloire du ciel » à l'aigle au regard perçant : *eta arranoac, airean dohanean, bere umetara beçala, çuc ere ene gana beguia eduquico duçula*. « Et que, comme l'aigle dans son vol sur ses petits, vous tiendrez vous aussi votre œil fixé sur moi... »

52Les figures du livre chez Tartas sont plus inattendues, et même à quelque titre amusantes. Dans *Onsa...* (1666) la dédicace à Monein, sans oublier le thème du livre-enfant, prend un tour militaire. Auteur et livre vont de pair comme « deux pauvres soldats », « père et fils » : *bi soldado pobré heldu dira aroetic barcoitçera (...) beré çerbutçu humilen, çuri ohoroscatcera... bi ayta semé, ny nuçu ayta, eta librutobat eguin baitut, onsa hilçeco bidiaz, hura duçu ené semé haur çurtça, ama gabé aitaganic sorthia*. « Deux pauvres soldats viennent d'Aroue à Barcus (...) vous faire honneur de leurs services (...) père et fils, moi je suis le père, et comme j'ai composé un petit livre sur le chemin pour bien mourir, lui est mon fils orphelin, né du père (mais) sans mère ». Après cette génération inhabituelle, l'auteur demande au marquis « en tout bon et généreux » d'être à la fois « le père et la mère » de son orphelin, qui en retour rendra service à son protecteur, et le mènera « à la gloire éternelle du ciel », ce qui est le renversement exact de la situation évoquée par Axular, attitude typique de Tartas à l'égard de son devancier, ressenti sans doute à quelque titre aussi comme un rival. Plus loin, avec logique et quelque inconséquence à la fois, le marquis est appelé à être le « parrain » pour le baptême de l'enfant : *Ené soldadoa ezta oraino batheyatu, haren vgazaita behar duçu içan...* « Mon soldat n'est pas encore baptisé, vous devez être son parrain... » La logique, d'un goût néanmoins discutable, vient de ce que *ugazaita* pour parrain est exactement « le père de poitrine », en un sens si l'on veut donc en effet père et mère !

53Dans le second livre (1672) sur les trois « occupations dévotes », prière, jeûne et aumône, Tartas a choisi de les présenter dans sa « lettre dedicace » à l'abbé de Troisvilles, en français, sous la figure, tout aussi inattendue, de « trois pauvres filles (...) ces trois orphelines sortent d'un Pere sans Mere », et leur protecteur, afin qu'elles triomphent « a l'ombre de leur Illustre Prince », devra encore « leur servir de pere et de mere ». Ce qui est encore curieux, c'est que dans l'adresse au lecteur en basque, les pauvres orphelines se trouvent muées en « belles princesses » : *Han icussico duçu hirur princessa ederric...* A tel lecteur (à la différence de Monein, le fils du mousquetaire de Troisvilles ne savait peut-être pas le basque...) telle métaphore, semble dire Tartas. Plus tard (1684), peut-être par réaction, Arambillague ne fait plus qu'esquisser la figure de personnification pour son livre : *çure estimuaz bere burua lausengatcen du...*, dans la version française « (il) se flatte de vôtre estime... ». Sur un mode différent, Oyhénart (1638) commençait sa dédicace en montrant son livre comme un solliciteur : « Maintenant que la Vasconie s'apprêtant à paraître devant le public s'avance vers toi pour t'en demander la permission... » (traduit du latin).

## **2e. La confession personnelle (Aithorra eskaintzetan)**

54Cet aspect généralement très secondaire de la fonction « présentative » des dédicaces n'en prend pas moins un certain relief, quand la confession ou la référence biographique informe sur des faits par ailleurs inconnus. Tel Liçarrague (1571) se souvenant avec horreur (...*orhoitzeac-ere buruco biloa latz eraciten drautan captiuitatezco suiectioetic...*) de la

prison qu'il eut à subir lors de l'une des périodes où les catholiques rebelles à Jeanne d'Albret, soudoyés par le roi de France Charles IX et conduits par Charles de Luxe, Antonin d'Etchauz (le vicomte de Baïgorry père de l'évêque dédicataire d'Axular) et quelques autres, faillirent prendre le dessus dans ses Etats (en 1567 et 1568) ; tel aussi Etcheberry (1636) citant la cérémonie de sa confirmation dans l'église de Ciboure, et Axular (1643) avouant, mi-jeu mi-confession, qu'il a lui-même, contre l'enseignement de son livre, péché en remettant à plus tard la composition de son livre, à trop tard puisqu'Etchauz est mort, et lui-même proche de la fin (*guerotic guerora ibili naiz...*). L'information est banale et perd tout intérêt réel, en revanche, s'il ne s'agit que de rappeler que le dédicataire fut aussi à l'origine du livre, par son conseil, au besoin son ordre, ses projets d'édification populaire dans l'esprit de la réforme protestante (Liçarrague) ou des étapes de la contre-réforme catholique (Materre, Etcheberry, Axular, Arambillague...).

### **3. La fonction idéologique des dédicaces : savoir, morale, religion et polémique. (Eskaintzen gogamenezko egitekoa : jakitate, eginbide, erlisioneke eztabada...)**

55Infiniment moins développée et envahissante en général dans les dédicaces que ces fonctions laudative et présentative, mais présente diversement ou sous divers aspects dans la plupart d'entre elles, la fonction idéologique de l'épître dédicatoire rattache le « paratexte » au fond même de l'œuvre qui suit et à sa finalité. Par ce thème la dédicace investit aussi la fonction « préfacielle » ou une part de celle-ci. Dechepare (1545) achève sa dédicace en résumant, avant l'idée de promouvoir la langue (thème qui touche aussi à la fonction préfacielle et qu'Axular, notamment, développe dans l'adresse au lecteur), les buts éducatifs et distractifs qu'il assigne au premier livre de poésie en langue basque : *bascoec bercec beçala duten bere lengoagian scribuz cerbait doctrina eta plazer harceco solaz eguitemo cantatzeco et denbora igaraiteco materia...* « pour que les Basques comme les autres aient par écrit dans leur propre langue quelque doctrine (religieuse) et matière à prendre plaisir, à converser, à chanter et à passer le temps ». En fait l'enseignement du livre nous paraît aujourd'hui un peu plus sévère que ne l'annonce le poète cizain.

#### **3a. Le souci scientifique (*Jakitatzeko axola*)**

56Les ouvrages de dévotion, ou de poésie, sauf peut-être dans la traduction pour ce qui concerne la fidélité à l'original (mais pour les textes religieux, c'est là encore un élément de la bonne apologétique religieuse), n'ont pas à se soucier de vérité scientifique. Ceux d'histoire oui, et c'est pourquoi Oyhénart (1638) appelle son dédicataire à être juge entre son analyse historique et celle de ses contradicteurs, se soumettant d'avance à son verdict, et c'est là aussi, bien entendu, une flatterie au dédicataire et Secrétaire d'État Loménie : « Accepte donc l'arbitrage de cette cause, homme très illustre, car pour moi, quoi qu'il en soit décidé, il est sûr que je m'en tiendrai à ton jugement » (traduit du latin).

- 25 Dans la dédicace en basque de 1666 Tartas remonte jusqu'au temps de Henri II où Tristan de Monein (...)

57La présence d'allusions à des faits historiques, élément éventuel des dédicaces, hors de son intérêt propre pour le lecteur moderne, diffère beaucoup de la préoccupation de vérité historique et de bonne analyse des textes qui guide Oyhénart. Les faits rapportés dans les dédicaces sont d'ailleurs notés sans précision, et éventuellement même sujets à caution. Les

démarches de l'évêque Etchaz rapportées par Axular (1643) contre les enterrements des protestants (nobles certainement) dans les églises, comme ils le faisaient avant la réforme, sont d'autant plus probables, quoique non autrement documentées dans ce cas (sauf erreur), que celles d'Oyhénart Syndic Général de Soule contre leurs sermons dans la ville de Mauléon sont avérées. Les conflits religieux et le retour en force des armées de Jeanne d'Albret dans ses Etats en 1568 pour un nouveau développement de la religion réformée sont vérifiés par l'histoire ; mais l'incendie du château d'Etchaz par les protestants à la même période n'est connu que par la relation d'Axular (1643). Tartas suit Axular et manifeste son goût de l'histoire en rappelant les hauts faits ou les drames vécus par les pères et ancêtres de ses dédicataires, citant les lieux, les circonstances, les rois<sup>25</sup> ; mais ces actions étant strictement d'ordre militaire, les dédicaces de Tartas s'éloignent alors des sujets de dévotion que traitent ses ouvrages.

### 3b. Morale et dévotion (*Eginbidea eta debozionea*)

58A l'exception de celui d'Oyhénart, c'est évidemment la préoccupation première sinon unique des ouvrages cités, et des dédicaces. On l'a souligné en particulier dans l'éloge des dédicataires, reine de Navarre, évêques, vicaire général, dont les auteurs soulignent à la fois la sagesse et la haute moralité, leur caractère « vertueux » (1636 : *çuhurrari...*, *çure verthute handiac*). S'y ajoutent leur action et leur « zèle » en faveur de la religion : le mot *zelo* par lequel Liçarrague désignait l'action et la ferveur de Jeanne d'Albret en faveur de la réforme se retrouve en pleine propagande de contre-réforme catholique sous la plume de Materre (1617) (« Ce zele ardent que vous tesmoignez au salut de ces âmes... »), ou d'Axular citant le texte des *Machabées* chap. 2 qu'il prête généreusement à Antonin d'Etchaz qu'il met abusivement sans doute à la tête des révoltés catholiques : *omnis qui habet zelum legis...* Arambillague en 1684, au moment où le catholicisme triomphant de Louis XIV s'apprête à la Révocation de l'Edit de Nantes, le reprend d'abord en français (« ... vous voyant aller avec tant de Zele sur les vestiges du Seigneur... ») et le renforce dans la version en basque, en traduction paraphrasée un peu libre, par le mot *k (h) ar* « flamme intérieure, ardeur », forme intensive du commun *gar* « flamme (du feu) » : *hainbertze zelo eta kar handirequin Iesusen oiñ urratxen ondoan çabiltçala, ickusten çaituenaz gueroz...*

59Le dédicateur laisse entendre ou souligne que son livre est une réponse à la volonté du dédicataire de répandre dans le public la bonne doctrine, public d'ailleurs lui-même « assoiffé » de religion si l'on en croit Etcheberry (1627) s'adressant au vicaire général :

Baiñan guztiz Laphurtarren arimei egarria,  
Hiltceco çare, hain cargu handian eçarria.

- 26 Le complément déterminé du nom verbal est normalement au génitif chez Etcheberry comme chez tous s ([...](#))

60« Mais surtout vous êtes mis dans une charge si grande pour éteindre la soif dans les âmes des Labourdins »<sup>26</sup>. Le même en 1636 est partagé entre la figure obligée de la petitesse du livre, et la grandeur de son objectif religieux :

Damu nuque (...)  
Ez çuri dedicatceaz Neure obren goihena  
(...) Errecibi çaçu arren Ene obra phurra...

61« Il me serait dommageable (...) de ne pas vous dédier la plus haute de mes œuvres (...) Recevez donc mon modeste ouvrage... »

### 3c. Polémique religieuse et rivalité littéraire (*Erlisoneko gataska eta literaturan etsaitasuna*)

62L'affirmation de la bonne doctrine, sur laquelle il n'est pas utile de s'attarder tant le sujet est central et partout présent, conduit évidemment à dénoncer la mauvaise, et par là la dédicace, peut-être plus explicitement que le corps de l'ouvrage, reflète le débat majeur du temps de la contre-réforme. Mais aussi d'abord celui de la réforme : la dédicace de Liçarrague inscrit sa traduction du *Nouveau Testament* dans le projet central de la réforme calviniste, qui est de fonder la religion, comme elle aurait dû le rester, sur la lettre même de la « pure parole de Dieu ». *Haur bay erranen dut, ecen bethi orhoitic nola Iaincoaren manu expressa den haren hitzari deus edequi eztaquion ez eratchequi : hala eguin ahal dudan fidelquiena eguin ukan dudala* : « Je dirai pourtant ceci : qu'ayant toujours gardé à l'esprit que l'ordre exprès de Dieu est de ne rien retrancher ni rien ajouter à sa parole, je m'y suis appliqué aussi fidèlement qu'il m'a été possible ». Derrière la figure de Satan auquel la reine pourra faire maintenant « la guerre » dans ses Etats basques, avec l'aide du livre comparé, dans le style guerrier, a une « trompette » annonciatrice de la loi divine (...*hunez cerbitzaturen cinadela trompettabaten ançora, ceinez laincoac deitzen baitzaitu hala çure Nafarroaco resuman-ere Satani guerla eguitera...*), il faut entendre évidemment le parti catholique, et tout au moins celui des catholiques intransigeants.

- 27 L'architecture très composite du château d'Etchaz résultant pour une bonne part des importantes t (...)

63Au temps du *Guero* d'Axular, les guerres de religion sont vieilles d'un demi-siècle, même si les dernières places fortes tenues par les protestants n'ont été rendues que récemment au pouvoir royal, le point culminant étant en 1627 le siège et la prise de La Rochelle : « plus de deux cent cinquante Villes, que ce Grand Monarque – Louis XIII – avait conquises contre Calvin et Luther » écrit Tartas en 1666, n'oubliant pas non plus l'image des « trompettes », qui sont cette fois les hauts faits de Troisvilles dans ces conflits. Axular ne nomme les protestants, contre lesquels Etchaz a dû obtenir que la cour intervienne, qu'indirectement et par périphrase : ... *Iccussiric ecen, eličatic campoan cebiliçan Iende batçuec, nahi cituztela, bere azquen finean, gorputzac eličan sarthu eta ehortci...* « Ayant vu que des gens qui vivaient hors de l'église (sous-entendu : catholique) voulaient à leur fin dernière entrer et enterrer leurs corps à l'église... » Quand il évoque plus précisément, en apologie d'Antonin d'Etchaz père de l'évêque, les luttes du parti catholique bas-navarrais contre la propagande calviniste, dans les années 1567-1568 mais sans en préciser l'époque, c'est encore sans nommer les adversaires sinon sous la métaphore de la « maladie », la qualification de la religion catholique suffisant à faire entendre ce que le texte ne dit pas : *Naffarroa behereco parte hetan, bertce anhitz leccutan beçala, legue Catolica saindua. iduriz flacatcera, cordocatcera eta erortcera cihoanean (...)* *Eta hanbat eguinçuen, non bere herria et ingurunecoac ere, hetan sartcera cihoan eritasunetic beguiratu baitcituen...* « Quand dans ces régions de la Basse-Navarre comme en beaucoup d'autres lieux, la sainte loi catholique semblait sur le point de faiblir, de se lézarder et de tomber (...) Et il fit si bien qu'il sauvegarda son pays, et aussi ceux des environs, de la maladie qui allait y entrer. » L'incendie du château d'Etchaz (mais est-ce bien celui de Baigorri, ou une autre des possessions de la famille vicomtale ?<sup>27</sup>) est attribué à la réaction « haineuse » des partisans de Jeanne d'Albret, mais en formule indéfinie : *Eta guero handic hartaco herraz eta mendecuz bere Iauregui ederra erreçioten.* « Et ensuite, par haine

et esprit de vengeance, on lui brûla son beau château. » Notons que le pluriel de 3<sup>e</sup> personne basque sans antécédent *errecioten* équivaut à l'indéfini français « on » et ne peut se traduire autrement.

64 Ces indications d'Axular, prudentes et mesurées, ont certainement invité Tartas dans *Onsa...* (1666) à reprendre le couplet antiprotestant, mais c'est sans doute encore une fois avec l'intention de corriger le modèle, en nommant clairement les ennemis qu'a affrontés, comme Antonin d'Etchauz, le père du marquis de Monein :... *actioné ederric, eta sainduric eguindu harc eré, eliça saindiaren, beré resumaren beré erreguiaren, bere herriaren aldé eta fauoretan, eresiaren, eta huguenauten contré...* « Il a lui aussi accompli de grandes et saintes actions, pour la sainte église, pour son pays et pour son roi et en leur faveur, contre l'hérésie et les huguenots ». Dans la dédicace de son second livre (1772), évoquant les campagnes de Louis XIII contre les protestants, il nomme aussi les inspireurs de la réforme : « Villes (...) conquises contre Calvin et Luther ». On peut comprendre ces allusions directes aussi bien comme le signe des progrès de la reprise en main catholique sous Louis XIV, que comme une sorte de sauvegarde personnelle, puisque Tartas était d'une famille qui avait participé activement à la réforme protestante au temps de Jeanne d'Albret et de Henri IV

65 Dans l'esprit de polémique présent dans les dédicaces, on rappellera aussi le thème des « envieux », des « médisants » ou des « critiques ». Il était présent chez Etcheberry (1627) s'adressant à Claude de Rueil

66 (*Hartaracotz obra hunen, patroin çaitut hautetsi, Gaisqui errailleac çeren baititutçu gaitçetsi.*)

67 « Pour cela je vous ai choisi comme patron de cet ouvrage, car vous avez méprisé les médisants », ou dans les derniers vers de la dédicace des chants de mer au vicaire général Oiharart :

Ceure gomendio onean har etçatçu arraiqui,  
Prestutassun eçagunac hauts deçan inuidia,  
Eta ahoco hitz batec ichill, hitzquin mihia.

68 « Prenez-les gracieusement sous votre bonne recommandation, afin que votre diligence reconnue casse l'envie, et qu'un mot de votre bouche fasse taire la langue bavarde ».

69 Axular (1643) ne nomme pas d'envieux ou de critiques, mais son appel à la protection d'Etchauz et de sa grande réputation semble les sous-entendre : *Ceren halatan eta harequin batean ibilico den leccu guztietan, burua gora ecarrico du (...) eta nehoren guti veldurric, Iendartera, bere beguitarte, ausartqui atheracodu.* « Car en tous lieux où il (le livre « orphelin ») paraîtra ainsi et avec elle (votre protection), il portera la tête haute (...) et n'aura guère peur de personne ; il osera exposer son visage au milieu des gens. » Arambillague encore (1684) attend de son dédicataire-protecteur qu'il garantisse son livre contre l'envie : « (...) c'est (sic) Ouvrage, lequel selon la fortune et le sort qu'ont tous les Livres, ne manquera pas de critique ; il sera au dessus de l'envie, si Vous luy faites la grace de Vous déclarer en sa faveur... ». Le texte basque qui nomme *gaiçqui errailleac* « les médisants », traduit à la lettre *invidiaz gorago içaren* (sic, pour *içanen*) *da* par « il sera au-dessus de l'envie ».

70 Ce peut être là un topique des dédicaces, justifiant la demande de protection, pour « tous les livres » comme dit Arambillague. Mais on peut entendre aussi bien des raisons plus précises :

le fait que ces livres religieux se publient au moment des fortes controverses religieuses qui marquent le siècle (après les protestants, les jansénistes et les jésuites, le gallicanisme, les quietistes bientôt) invite à y lire plus qu'une figure de style obligée.

## **4. La fonction esthétique et littéraire des dédicaces**

### **(Eskaintzen egiteko ezteka edo literaturazkoa.)**

71 La fonction première de l'épître dédicatoire consistant à faire la louange du dédicataire, grand personnage présenté comme réunissant en lui toutes les vertus, parmi lesquelles aussi la connaissance – au moins fictivement pour les dédicaces basques aux non bascophones – et le goût littéraires, elle se conçoit comme un écrit d'apparat. L'auteur doit annoncer en même temps l'œuvre qui suit sous un jour favorable, et en particulier comme œuvre à lire, et agréable à lire, que ce soit à titre de divertissement ou à titre d'édification morale, et de préférence les deux à la fois : « édifier en divertissant » serait alors le but du livre lui-même, comme celui de la comédie, suivant la formule antique reprise par Molière, était de « châtier les mœurs en riant » : *castigat ridendo mores...* Le « paratexte », et tout d'abord la dédicace (mais pas elle seule : la « préface » ou « adresse au lecteur », même plus technique au plan linguistique comme dans le cas des préfaces en basque, répond en partie à la même exigence), doit être un écrit au caractère littéraire marqué. De sa réussite comme tel dépend sa réception par le dédicataire, prémice de la future réception du livre lui-même par le public. Car c'est déjà lui qui, tout autant que le dédicataire, est visé à travers ce dernier, et du reste expressément désigné, comme dans le *iendartera* d'Axular qui vient d'être cité : « aux milieux des gens », c'est-à-dire « devant le public ». Pour répondre à cette double mais au fond unique et essentielle exigence, qui est, selon la formule classique du même temps « de plaire et de toucher », le dédicateur met en jeu les diverses facettes de son art d'écrire.

#### **4 a. Prose ou vers ? (Hitz laxo ala neurthitz ?)**

72 La dédicace comme genre littéraire, mineur en principe puisqu'il ne fait qu'ouvrir le livre, l'œuvre majeure et principale, se contente généralement de la prose. Et un seul parmi nos auteurs, Etcheberry de Ciboure, fait exception : ses dédicaces sont en vers parce que les livres le sont aussi. Mais c'est une règle générale : l'épître dédicatoire en vers est assez rare, quoique déjà en 1546 le *Tiers Livre* de Rabelais fût précédé d'un dizain de décasyllabes, proche de la dédicace fictive : *FRANÇOIS RABELAIS, A L'ESPRIT DE LA ROYNE DE NAVARRE* (voir en Annexe). On a vu que Corneille, dont toutes les pièces de théâtre sont pourtant en vers, ne l'utilisait qu'exceptionnellement, dans le sonnet qui termine la dédicace en prose de *Polyeucte* (1643) à la régente Anne d'Autriche, et dans celle d'*Edipe* (1659) au surintendant Fouquet qui s'intitule, soulignant l'exception (et répondant, avec le tutoiement à l'antique, à une gratification généreuse : « pour une faveur signalée » précise l'adresse qui suit, *Au lecteur*) : *Vers présentés à Monseigneur le Procureur Général Fouquet Surintendant des Finances*. Bien que situées en fin du recueil supplémentaire (1664 ?), les deux poésies d'Oyhénart en hommage aux poètes basques souletins Sauguis (sonnet) et Arrain (épitaphe en sizain) forment une sorte d'envoi (au sens du mot pour la dernière strophe des ballades médiévales), répondant au moins, mais en fin de volume, à la même fonction laudative que les dédicaces, et au même souci formel.

- 28 P. LAFITTE, « L'art poétique basque (Un inédit d'Arnaud d'Oyhénart) », *Gure Herria* 1967, p. 195-23 (...)

73 Pourtant les dédicaces en vers d'Etcheberry ont reçu de ce même Oyhénart (1665) une critique définitive, et largement justifiée : moins pour les rimes entre syllabes « masculines » et « féminines » selon la définition du poète souletin, sinon discutable, du moins peu efficace pour les oreilles de l'auditeur moderne (et probablement ancien, en dehors de l'accentuation propre au domaine souletin...), ou l'alignement en quatrain d'hémistiches (seulement en 1636) de distiques (ce qui revient à peu près à une forme non strophique et à rimes suivies, comme les paratextes du même Etcheberry en 1627), qu'en raison des libertés prises quant à la langue : citant « le pistre dédicatoire adressée à Monsieur leuesque de Bayonne » (1636) aussi bien que l'ensemble des autres livres d'Etcheberry (« ses Noels,... son Egunoroscoa,... son Eliçara Erabilzeco... »), il y découvre des « Licences Exorbitantes » dont certaines sont détaillées<sup>28</sup>. Et de fait Etcheberry, entre autres, semble s'être prévalu du modèle du vers latin, où la place du mot dans le vers était souvent fonction de sa structure syllabique, de manière à former les « pieds » constitués de nombres fixes de syllabes longues ou brèves, l'accord en genre et en nombre permettant néanmoins au message de rester cohérent et lisible. Mais le basque ne fait d'accord, sauf au verbe conjugué, ni en genre (pas de genre exprimé hors tutoiement verbal) ni en nombre. C'est ainsi sans doute qu'il faut expliquer les vers cités ci-dessus dans l'évocation de la confirmation du poète à Ciboure par Etchauh (... *eta çureaz/Confirmatu içatu Bainais escu emeas...*) ou celle de la définition, encore plus surprenante, des Basques par les Romains (voir ci-dessus : il faut rapporter *çaharrec* à la rime au dernier mot *Erromarrec* à la rime également, mais séparé de lui par un groupe verbal entier : « les anciens Romains ») et qu'Oyhénart nomme par l'expression « a fin datraper La mesure de ses Uers, Il redouble souuant l'article... » Etcheberry nommait les vers « hitz lothuak » (*Cein baititut hobe vstez hitz lothutan ebaqui...* soit littéralement « que j'ai, croyant les faire meilleurs, coupés en mots liés ») expression qui durera en Labourd jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, au lieu du « hitz neurtu » ou « mots mesurés », ou du mot employé par Oyhénart (1657) « neurthitz » qui est bien préférable.

#### 4 b. Ecriture et composition (*Idazkera eta egituratze*)

74 Mais les dédicaces en prose n'obéissent pas moins à la préoccupation esthétique que celles en vers. Des traits, du reste, sont communs aux deux types. Je ne cite qu'incidemment le mode d'écriture et d'impression, bien que le procédé entre pleinement dans l'esthétique, mais ici purement visuelle, de la dédicace. La répartition des mots en majuscules et minuscules dans les vocatifs insérés dans l'épître, et surtout dans les mots initiaux (titulature du dédicataire) ou terminaux (signature du dédicateur) sur la page, participent à l'esthétique – on pourrait dire à l'étiquette, au sens louis-quatorzien et courtisan, qui participe du même objectif esthétique – de la dédicace, comme y participe aussi l'alignement en « faux quatrains » avec alinéas marqués de la dédicace citée d'Etcheberry en 1636.

75 Moins sensible à l'œil, mais autrement importante, est la mise en ordre du développement dédicatoire, ce qu'on nomme ordinairement la « composition ». Rien sans doute, dans l'histoire des lettres et des arts, n'est plus systématiquement composé, ordonné et élaboré, jusqu'au vertige dans la peinture du temps, que la production post-renaissante et « baroque », puisque ce terme bien commode (malgré le glissement sémantique depuis le nom donné d'abord à une perle « de forme irrégulière » !) désigne la période de l'esthétique générale européenne qui va de l'après-renaissance dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle à l'assagissement, tout relatif, des formes et des figures ornementales que l'on nomme, du moins en France, « classicisme » : Corneille, justement, représente bien le passage ou du moins le mouvement de l'un vers l'autre. Et ici, rien ne distingue, *a priori*, la composition versifiée de la composition prosaïque.

76 Sur ce point, c'est Liçarrague (1571) qui avait donné le signal dans son ample dédicace à Jeanne d'Albret, aussi bien par la largeur du souffle et de la phrase, que par les articulations bien ordonnées du développement :

771° excuse initiale pour « oser » dédier son livre à une « Majesté », et justification par l'humanité et le « zèle » religieux de Jeanne d'Albret, développés dans l'ordre, jusqu'à l'arrêt à la tournure interrogative *Baina cer ?*

782° par cette transition d'antithèse commence l'exposé de l'humilité de l'auteur et l'insuffisance de son art, qui ne le conduisent pas à renoncer, mais au contraire à assumer, seul à l'inverse de Paederatus le Lacédémonien qui avait trouvé 300 citoyens meilleurs que lui pour être élus à l'assemblée (ornement par la référence culturelle antique), la tâche pour laquelle il avait été sollicité ;

793° suit l'exposé des difficultés de cette tâche, notamment la traduction dans une langue où cet exercice était inconnu, mais néanmoins de son intérêt pour répondre à l'attente d'un peuple qui n'est pas « si sauvage » et au besoin de la vraie doctrine religieuse, « la pure parole divine », qu'il s'est efforcé de reproduire au mieux ;

804° et pour finir le traducteur demande l'indulgence de la reine, faisant pour elle et ses enfants des souhaits de longue vie et d'édification religieuse.

81 L'autre grande dédicace où peut se mesurer le mieux – mieux en tout cas que dans les dédicaces courtes – l'art tout architectural de la construction du développement, comparable dans les grandes lignes, mais de subdivisions plus complexes, est celle d'Axular (1643). Ici le souhait initial contenant la titulature est suivi, en thème introductif, du départ (décès) d'Etchaz avant que l'auteur eut achevé son œuvre, ce qui permet d'introduire en *mea culpa* le thème du « ne pas tarder » qui est celui du livre, et l'image du livre orphelin, que le dévouement passé et la réputation d'honneur du dédicataire vont soutenir. Suit le récit des faits qui ont établi cette réputation, puis ceux qui ont manifesté l'honneur : honneur dans le service du roi et de l'église, honneur pour la famille. La même articulation par contradiction (*Baiña certaco... ?*) que chez Liçarrague, venue plus tard parce que l'honneur d'un particulier peut être évoqué plus en détail que celui du souverain (qui va de soi), entame le deuxième versant : la demande de protection pour le livre. Elle s'interrompt avec le retour, en symétrie avec le début par une nouvelle articulation d'opposition (*Bai ordea...*), figure favorite de l'architecture baroque, du départ d'Etchaz et des sentiments du dédicateur, contradictoires (comme ceux de... Gargantua à la mort de Gargamelle, mais ici dans le ton grave) : certes deuil et dommage (*damu...*), mais surtout et bien davantage plaisir (*Atseguin*) fondé sur l'espoir dans le dessein de Dieu, en nouvelle symétrie avec le *Ceruco loria* initial.

#### 4 c. Figures et ornementation du discours (*Hitzaldiaren itxurak eta apaindurak*)

82 Les figures d'ornementation stylistique sont évidemment à chaque tournant, et dans tous les textes, avec pourtant une efflorescence particulière chez un Axular et un Tartas : jeux de mots et répétitions qu'affectionne Axular (*guerotic guerora, vorondate vorondatetsuac, fama on famatuaz...*), comparaisons avec Paederatus le Lacédémonien (1571), avec l'aigle en vol (1643), avec la trompette (1571, 1666), métaphores du livre enfant chez presque tous, orphelin (1643) ou soldat (1666), de l'ombre protectrice (1627, 1643), antithèses entre la petitesse de l'œuvre et de son auteur, poussée jusqu'à l'extrême par Liçarrague, et la grandeur, mot pouvant représenter un titre épiscopal devenu d'usage et orné des éventuels superlatifs



latinisants : « Eminentissime » (qui était aussi, dans un ordre opposé, utilisé comme une sorte de surnom ironique donné aux cardinaux-ministres français...), « Illustrissime » etc., ou chez Oyhénart en latin plus authentique *illustrissimus* (1638), hyperboles soulignant et amplifiant ces antithèses...

83Rien là qui ne soit caractéristique du genre et de l'époque, comme si la dédicace, précisément, avait réuni et empilé, parfois d'une manière un peu caricaturale (chez Tartas en 1666 filant sa métaphore du livre-soldat et du dédicataire-parrain et en même temps chef de guerre...), la quintessence même, au plan stylistique, du baroque littéraire. La réaction classicisante de Furetière contre les dédicaces ne pouvait manquer, et elle vint assez tôt malgré tout (1666), ce qui est tout en faveur de l'esprit critique en général et de celui des gens du XVII<sup>e</sup> siècle en particulier.

## Conclusion

84L'attention aux textes annexes, généralement tenus pour mineurs au regard des œuvres, se révèle utile pour les dédicaces basques : elles font voir, parfois mieux que le livre et en tout cas d'une manière plus personnelle, l'auteur et la relation qu'il veut – ou qu'il doit – établir avec son environnement social, entre le public auquel le livre s'adresse, et l'autorité supérieure, laïque ou religieuse, qui détient la clef de toute publication, en l'autorisant, ou en lui donnant la caution de son nom, ou les deux à la fois. Le genre littéraire ainsi constitué parvient même, exceptionnellement, au rang de chef-d'œuvre, et de chef d'œuvre, si l'on excepte les seuls faits de langue, plus accessible que le livre à un public non dévot, comme le notait Augustin Chaho à propos de celle du *Guero* : « Axular eut l'heureuse idée d'adresser au noble défunt sa dédicace, qui est un petit chef-d'œuvre de sentiment, d'élévation et de poésie »<sup>29</sup>. Tout ne s'élève pas à ce niveau, ni pour la facture, ni pour l'esprit, ni même pour la qualité linguistique. Du moins ces écrits, dont certains prennent ainsi une dimension particulière dans la littérature basque ancienne, révèlent-ils toujours quelque chose d'important pour ce qui est des modes de production littéraire à l'époque dite « baroque » en Pays basque, et pour l'adaptation de la langue, que les premiers historiens de la littérature basque au XIX<sup>e</sup> siècle soulignèrent déjà, à l'expression de la pensée et de la réflexion.

- 29 J. Augustin CHAHO, *Voyage en Navarre pendant l'insurrection des Basques (1830-1835)*, VIII. La bibl ([...](#))

[Haut de page](#)

## Document annexe

- [Dédicace en vers du Tiers-Livre de Rabelais \(1546\) à Marguerite d'Angoulême](#) (application/pdf – 5,5M)

[Haut de page](#)

## Notes

<sup>1</sup> G. GENETTE, *Palimpsestes*, Paris 1982, Le Seuil (collection « Poétique ») ; *Seuils*, Paris 1987, Le Seuil (collection « Poétique »). Sur le paratexte encore, on peut consulter Philippe

LANE, *La périphérie du texte*, Paris 1992, Nathan-Université, série « Linguistique », avec une importante bibliographie sur la question.

2 G. GENETTE, *Seuils*, p. 11.

3 G. GENETTE, op. cit. p. 115.

4 G. GENETTE, op. cit. p. 111. A la page 155, note 1, l'auteur cite les travaux sur les prologues (« prologos ») de la littérature espagnole de la Renaissance et du « Siècle d'or » d'A. PORQUERAS MAYO intitulés *El prólogo como género literario. Su estudio en el Siglo de Oro*, Madrid 1957, *El prologo en el Renacimiento espahol* 1965, *El prólogo en el manierismo y el barroco españoles* 1968, *Ensayo bibliografico del prólogo en la literatura* 1971.

5 G. GENETTE, op. cit. p. 113 : « (...) ouvrage imaginaire en quatre tomes et soixante-quatre chapitres (...) » Ibidem p. 114 : « Cette « somme dédicatoire » dut bien un peu contribuer au discrédit – qu'elle reflète déjà – de la dédicace classique, et à sa disparition progressive. »

6 La réédition de 1623 chez Jacques Millanges à Bordeaux porte comme titre (les barres représentent les alinéas) : /DOTRINA/CHRISTIANA/BIGARREN IM-/pressionean debocinozco/othoitz eta Oracino/batçuez berreturic... La dédicace sur 10 lignes est ainsi formulée : /A MONSEIGNEVR,/MONSEIGNEVR/LE REVERENDISSI-/me CLAVDE DE RVEIL/Euesque de Bayonne,/ Conseiller du Roy en ses/Conseils d'Estat & Privé,/ Aumosnier & Predica-/teur ordinaire de sa Ma-/jesté, & c.

7 Les « paratextes auctoriaux » de l'ouvrage ne commencent qu'après un « avis » (*iduritu çaienaz*) en basque des censeurs ecclésiastiques délégués par l'évêque et adressé au vicaire général (*Iphizpicuaren ordain handiari*), daté de « Sare le 11 octobre 1626 » (*Saran Urriaren 11. Urthe 1626*) signé de P. DE AXVLAR (curé de Sare) et P. DE GVILLENTENA (curé d'Ixassou), la licence *LICENTIA* en latin du vicaire général datée de Bayonne le 28 octobre 1626, et les louanges à l'auteur : un dizain en basque de Guillantena signé P. *GVILLENTENA/Itsassuco Erretorac* qui se dit « ami » (*bere adisquideac*) de l'auteur (voir ci-dessous la note 21), un huitain latin (*GRATVLATOR IOANNI/Etcheberio* etc.) signé de I. DE HEGUY qui se dit « condisciple » (*condiscipulus*) de l'auteur, et un dizain également en latin *IN LAVDEM AVTHORIS* signé *STEPHANVS HIRIGOYTI*.

Le n° 1, un douzain en vers de 15 syllabes à rimes suivies comme tout le reste de l'ouvrage, est un « Réveil pour apprendre le manuel »

(*MANVALAREN/IKHASTERA/IRATÇARMENDVA*) ; le n° 2 un « avis de l'auteur au lecteur dévot sur la manière de ce livre » (*IRACVRTÇAILLE/DEVOTARI EGVILLEAC/LIBVRV HVNEN MANERAZ/ABISVA*) ; le n° 3 est une autre préface sur la « répartition du livre » (*LIBVRVAREN/ERREPARTIMENDVAZ*) ; le n° 4 apporte enfin la dédicace précédée du titre de l'ouvrage :

*LEHENBICICO/LIBVRVA GVIRISTI/ñoac iaquin behar dituen gaucez.* (« Livre premier : sur les choses que doit savoir le chrétien »).

*DEDICATIONEA ENE/IAVN CLAVDIVS DE RVEIL./ Baionaco Iphizpicu digne, Erregueren/Conseillerari, Eta Parizco semeari./ O.D.D.L.I.E.D.T.* (« Dédicace à Monseigneur Claude de Rueil, digne Evêque de Bayonne, Conseiller du Roi, et fils de Paris »).

8 Dans le « Deuxième livre, sur les prières que devrait réciter le chrétien » (*BI-GARREN/LIBVRVA./GVIRISTINOAC/ERRAN BEHAR LITVZQUEN/OTHOITCEZ.*), l'avis au lecteur (*IRACVRTÇAILLEARI/ABISVA.*) suit la dédicace au vicaire général ainsi formulée :

*DEDICATIONEA./IAVN MIGVEL/DE OIHARART, VICARIO/General, Officiai, eta Baionaco Eliça/naüssico, Calonge Theologari./O.D.D.L.I.E.D.T* (« Dédicace au sieur Miguel de Oiharart, Vicaire Général, Officiai, et Chanoine Théologien de l'Eglise cathédrale de Bayonne »).

9 La dédicace du « Recueil des prières pour les voyages en mer » (*ITSASSOCO/BIAYETACO/OTHOITCEN/ARALDEA*) formant la troisième partie du livre suit aussi le titre (et précède l'avis au lecteur) mais est un peu différemment formulée :

*DEDICATIONE/PARTICVLARRA ERRAN/DEN IAVN./MIGVEL OIHARART VICARIO/General Officiai eta Calonge Theo-/logal berari.* (« Dédicace particulière au même dit sieur Miguel Oiharart, Vicaire Général Officiai et Chanoine Théologal »).

10 *DEDICATIONEA/IAVN NOBLE, BERTRAND/DE ETCHAVS, SORBONACO/DOCTOR IAQVVINSVN/Tursco Archiphizpicu di-/gne, erregueren predicari famatu, & Conseiller çu-/hurrari.* (« Dédicace au noble seigneur Bertrand d'Etchavs, savant docteur de la Sorbonne, digne Archevêque de Tours, fameux prédicateur et sage Conseiller du roi »).

11 Le dédicataire de la *Notitia...* d'Oyhénart est nommé ainsi : *Illustre Henrico Augusto Lomenae, Villaeclerici domino, equiti torquato, sacri Consistorii Conciliario regali etc.*

12 La célèbre épître dédicatoire *in memoriam* d'Axular à Bertrand d'Etchavz, qui demande à être comparée à celle qu'Etcheberry de Ciboure avait déjà adressée à l'ancien évêque de Bayonne encore vivant (voir ci-dessus note 10), intitulée *GOMENDIOZCO CARTA* « Lettre (ou Epître) de recommandation », titre repris ensuite avec quelque variation par Tartas (voir ci-dessous note 15) et tel quel beaucoup plus tard (1718) par Etcheberry de Sare (voir ci-dessous note 19), commence par la formule suivante : *ENE IAVN/BERTRAND DE/ECHAVS, TVRSCO/Arzipizpicu, Franciaco lehen-lbico erremusinari : Ordenaco/aitonen seme, eta erregueren/Conseillari famatuari./CERVCO LORIA.* (« A l'illustre Monseigneur Bertrand d'Etchavz, Archevêque de Tours, premier aumônier de France, chevalier de l'Ordre, et Conseiller du roi, la gloire du ciel »).

13 La formule dédicatoire de cet ouvrage est rapportée par P. LAFITTE (*Euskal literaturaz*, articles réunis et présentés par Patri URKIZU, *Klasikoak* n° 35, 1990, p. 139) : *TARBEKO ENE/Jaun Ipizpicuari/Erregueren estatu privatu/Conseilluan Conseillari./ eta Artusko abadeari/JOANNES HARANEDER/Fraideac baquea eta/Ossasuna* (« A Monseigneur l'Évêque de Tarbes, Conseiller du Roi au Conseil d'État privé et abbé d'Arthous, le Frère Joannes Haraneder (souhaite) la paix et la Santé »). Le seul évêque de Tarbes basque et en même temps abbé d'Arthous près de Dax, donc susceptible de recevoir cette dédicace serait, selon les recherches de l'auteur, l'un des deux Salvat Diharce (originaires probablement de la maison *Eihartzzea* de Labastide-Clairence : cf. P. Haristoy, *Recherches Historiques sur le Pays basque*, Laffitte Reprints 1977, II p. 130-132), et sans doute le second qui fut évêque de Tarbes de 1601 à 1648 ; il y succédait à son oncle du même nom, nommé par Henri III en 1577, et qui avait donné la prêtrise, le siège bayonnais étant vacant, à Axular en 1598. Le même évêque de Tarbes avait reçu en 1635 la dédicace du *Debocino escuarra...* etc. de J. Haramburu, ouvrage conservé seulement dans la réédition de 1690 selon FRANCISQUE-MICHEL, *Le pays basque, sa population...* etc., Paris 1857, p. 489.

14 Le titre complet de l'ouvrage est donné par FRANCISQUE-MICHEL (op. cit. p. 482) : *San Fronces de Sales, Genevaco ipizpicuaren, Philotea, eta chapeletaren Andredena Mariaren ohoretan devocionerequin erraiteco Antçea. Sylvain Pouvreau apezac escaraz emana* (« La Philotee de saint François de Sales, évêque de Genève, et la manière de dire avec dévotion le chapelet en l'honneur de Notre Dame Marie. Traduites en basque par le prêtre Sylvain Pouvreau »).

15 L'en-tête de l'épître dédicatoire de Tartas est ainsi formulé : *GOMENDIOSCO LETTRA/Barcoicé, Domicigné, Lohitçuné, Mitrigna, Amenduce, Ispoura, Larçeuale, Sarhia, Caldia, Carressa, Hauta-arriua, Peyra, Gayrossa, Arbuzé eta Moneigneco laun Marquizari.* (« Lettre de recommandation. A monsieur le marquis de Monein, (seigneur de) Barcus, Domezain, Lohitzun, Beyrie, Amendeux, Ispoure, Larceveau, Sarhi, Saut, Caresse, Hauterive, Peyre, Gayrosse et Arbus »). Pour la localisation des seigneuries, voir ci-dessous la note 22. En 1681 Jean-Armand de Montréal marquis de Monein acheta à son cousin Armand-Jean le fils du mousquetaire de Troisvilles les charges de gouverneur de Soule et de sénéchal de Navarre (voir ci-dessous la note 16).

16 Le second livre de Tartas, imprimé à Orthez chez Jacques Rouyer imprimeur du roi (*ORTHECEN, IACQUESROVYER/Erregueren imprimaçalia baitan/...*) et daté du 16 juillet 1672, porte après le titre une formule dédicatoire en basque, suivie d'une phrase latine tirée de Mathieu (*Ex fructibus eorum cognoscetis eos* : « Vous les reconnaissez à leurs fruits »), puis l'épître dédicatoire en français :

*ARMA/PENITENTAREN OCCV/PATIONE DEVOTAQ./ Orationia, Barura, eta Amoyna/*(« Les occupations dévotes de l'âme pénitente : la prière, le jeûne et l'aumône »)  
*Hirur Yrico Iaunary, Montirande/deithatcen den Iaun Abadiary/dediciac/Iuan de Tartas. Arueco R etoraz/*(« Dédiées au seigneur de Troisvilles, nommé l'abbé de Moutirander, par Jean de Tartas curé d'Aroue »).

La lettre commence par : *A MONSIEUR DE/TROISVILLES,/ Abbé de Montirandé.* Sur cet aîné des deux fils du fameux mousquetaire, P. Haristoy donne les informations suivantes : nommé Armand-Jean de Peyré de Troisvilles et né en 1639, il avait reçu la tonsure à 14 ans des mains de l'archevêque de Paris futur cardinal de Retz, et fut nommé en 1657 par bulles du pape Alexandre VII abbé « commendataire » de l'abbaye de « Notre-Dame de Moustier-en-Der » (nom donné par Haristoy, ce qui suppose qu'il fallait dire sans doute et écrire « Moutirander »). De 1676 à 1681 il eut les charges de gouverneur de Soule et de sénéchal de Navarre achetées à un sien cousin avant de les revendre à un autre (voir la note 15) ; il mourut à Paris à l'hôtel de Troisvilles rue de Tournon en novembre 1700 et fut enterré dans le chœur de son abbaye (P. HARISTOY, op. cit. II p. 113). Les dédicataires de Tartas forment un réseau familial lié à la Soule.

17 S'adressant à un prélat qui ne sait pas le basque, Arambillague suit l'exemple de la dédicace bilingue de Liçarrague à Jeanne d'Albret : après la formule dédicatoire en français, l'épître est écrite sur deux colonnes, à gauche en français et en italiques, à droite en basque et lettres droites. En voici le début :

*A MONSEIGNEUR,/ L'ILLUSTRISSE ET/Reverendissime GASPARD de PRIEL-/LE*  
*Évêque de Bayone, Abbé de la/Roque, Conseiller du Roy en ses Conseils, & c.*

(Colonne de gauche)

*MONSEIGNEUR,/ Quoique les presens/ne sont d'ordinai-/re estimés par plusieurs/que par leur nouveauté, celui que j'ay l'honneur/de vous presenter, qui/est l'Imitation de Iesus-ZChrist, traduite dans/nôtre Langue, se flatte/de vôtre estime, parce/qu 'il vous est familier, etc.*

(Colonne de droite)

ENE JAUNA,/ PRESENTAC ceren/berriac diren hañitcec/ordinariosqui estimatu/arren, çuri eguiteco o-/horea dudana, ceiña Iesu/Christoren Imitacionea,/ gure langoiararat emana/baita çure estimuaz be-/re burua lausengatcen/du ; ceren familier çait-/çun ; etc.

18 Cité par G. GENETTE, op. cit. p. 114.

19 Le titre de cette oeuvre-dédicace, qui devait présenter au « Bilçar » ou assemblée du Tiers-Etat du Labourd le livre à visée pédagogique des « Rudiments du basque pour apprendre le latin » *EUSCARAZCO HATSAPENAC LATIN IKHASTEKO* daté de 1712, dont le titre est précédé de la dédicace *ESCUAL-HERRIARI/ETA/ESCUALDUN GUZTIEI..* « Au Pays basque et à tous les Basques », est constitué par la formule dédicatoire elle-même : *LAU-URDIRI/GOMENDIOZCO CARTA,/ EDO/GUTHUNA/J. D'ETCHEBERRI, Saraco Dotor Miricuac.* (« Carte ou lettre de recommandation au Labourd, par J. d'Etcheberri, docteur médecin de Sare »). La forme basque *lau-urdi* du mot Labourd (« lieu des quatre eaux », mais le dérivé *urdi* n'existe pas) procède d'une fantaisie étymologique de l'auteur, qui veut réfuter les explications antérieures non moins évidemment inexactes (« pays de voleurs » !). L'épître dédicatoire prend ici la forme d'une longue dissertation (une quarantaine de pages réduites à une vingtaine de grand format dans l'édition de J. de Urquijo : cf. *Joannes Etcheberriren Lan Osoa*, Atlantica Reprise 1998, p. 301-323), qui est une apologie des langues et une défense de la langue basque en particulier, en style direct adressé à un lecteur non nommé. C'est seulement dans les dernières pages qu'il interpelle plusieurs fois, selon le style propre aux dédicaces, les membres dédicataires de l'assemblée en leur présentant son ouvrage, avant de terminer par la formule habituelle des dédicateurs :

*Halacotz bada JAUNAC. orai hemen daccartzquetçuet (...) Eta gauça hunen hunela ikhustez uste dut JAUNAC, atseguin eta placer içanen duçuela (...) Eztut bada dutatcen JAUNAC, çuec-ere eguiazco Escualdun, et Lau-urtar beçala (...) heldu naitçaiçue neure obrattoaren ofrendatcera (...) eta-hala JAUNAC sinets çaçue bethiere naicela borondate, eta bihotz on batequin,*

*Çuen cerbitçari Ttipiena, eta obligatuena,  
J. D'ETCHEBERRYJSaraco Dotor-Miricua.*

« C'est pourquoi Messieurs, je vous les apporte ici maintenant (...) Et de voir cette chose ainsi je crois Messieurs, que vous aurez plaisir et contentement (...) Je ne doute donc pas Messieurs, que vous aussi comme vrais Basques et Labourdins (...) je viens vous offrir mon petit ouvrage (...) et ainsi Messieurs, croyez que je suis pour toujours, avec bon cœur et bonne volonté, le plus petit et le plus obligé de vos serviteurs... »

20 Par la formule rituelle initiale, « *Magnifiques, très honorés et souverains Seigneurs* » répétée dans le texte, J.-J. Rousseau s'adresse au Conseil Général qui était l'assemblée de tous les « citoyens » genevois, sans nommer le Petit Conseil des vingt-cinq qui exerçait le pouvoir et s'estima offensé de ne pas recevoir la dédicace. A la fin de ce tableau abusivement idéalisé et sentimental de la République (la dernière section s'adresse aux « *Aimables et vertueuses citoyennes...* ») que l'auteur met au compte de « la tendre affection d'un vrai patriote », vient la signature du dédicateur :

*« Je suis avec le plus profond respect,  
Magnifiques, très honorés et souverains Seigneurs,  
Votre très humble et très obéissant serviteur et concitoyen.  
Jean-Jacques ROUSSEAU... »*

21 Eloge en vers basques de 15 syllabes de P. Guillentena (la maison éponyme est à Ossès et a été reconstruite sous ce nom à cette époque, portant au linteau armorié la date et l'inscription

suivantes : 1628. *ESTA ES LA CASA I ARMAS DE GUILLANTENA*), curé d'Itxassou, à Etcheberry de Ciboure en tête de son *Manual...* de 1627 :  
*IOANNES ETCHEBERRI/Doctor Theologo, eta Manual hunen/eguilleari bere adisquideac.*  
*DAMURIC etcecutsala Anaia medicuac*  
*Harc beguia hertsiz guero eguin tutçun versuac*  
*Eçen guehiago çure preça liro artea*  
*Eguin ohi çuen baño bici cela berea.*

*Harenac guidatcen çuen gorputça indarrera,*  
*Bañan çureac arima hedoiaren gañera.*  
*Oraïñ ere cantatcen tu çure coplac Ceruan, Bai eta mereci onez nic behere Munduan. Eçen*  
*Iaincoa laudateen dute, eta Iaincoac*  
*Ceru lurretan mereci ditu laudorioac.*  
*P. GUILLENTENA Itsassuco Erretorac*

« A Joannes Etcheberri docteur en théologie et auteur de ce Manuel, son ami.

« Dommage que votre frère le médecin ne vit pas les vers que vous avez faits après qu'il fut décédé, car il apprécierait votre art davantage qu'il ne fit le sien quand il vivait. Son art conduisait le corps à l'effort, mais le vôtre emporte l'âme au-dessus des nuages. Maintenant il chante encore vos strophes dans le ciel, et moi aussi à bon droit dans ce bas monde. Car ils louent Dieu, et il est juste que Dieu soit loué au ciel et sur la terre.

P. Guillentena, curé d'Itxassou. »

[22](#) Les seigneuries, pour la plupart de simples maisons nobles anciennes, que possédait sans doute héréditairement le marquis de Monein, dans le Pays basque, outre celles du Béarn, sont semble-t-il les suivantes : en Soule la salle ou peut-être l'abbadie de Barcus (qui lui donnait sans doute le titre d'abbé laïque), la salle ou la potestaterie de Domezain (sa tour de facture médiévale avait été intégrée à l'église, Garatea était aussi maison noble médiévale), l'une des deux maisons nobles Larrondo ou Berrho de Lohitzun ; en Basse-Navarre la salle de Beyrie en Mixe qui seule des trois maisons nobles du lieu permettait de se dire « seigneur de Beyrie », celle d'Amendeux de même, l'une des 19 maisons nobles d'Ispoure en Cize (peut-être Larrea ou « La Lane » dans les textes gascons ? aucune ne permettait en principe de se dire « seigneur d'Ispoure »), Sarrhia maison de Juxue, la salle de Larcevau et Zaldu ou « Saut » de Cibits en Ostabarret. Aucune de ces seigneuries ne donnait le titre de marquis, qui n'avait dû être attaché qu'à la seule abbadie de Monein ou à l'un des autres « domengers » ou nobles du lieu cités dans le fouage béarnais de 1385.

[23](#) Après avoir été l'un des soutiens de l'évêque de Luçon futur cardinal de Richelieu après les Etats Généraux de 1614, Etchaz fut écarté du cardinalat par le même Richelieu. La phrase humoristique par laquelle il résumait cette situation (« Si le Roy eust esté en faveur, j'étois cardinal ») selon les *Historiettes* de Tallemant des Réaux et les difficiles relations entre le Premier Ministre et le « Premier Aumônier », qui aida à la fuite en Espagne de la duchesse de Chevreuse poursuivie par Richelieu selon les *Mémoires* de La Rochefoucauld, mais qui était sans doute aussi trop « ultramontain » aux yeux de la cour de France, ainsi que le vers du poème de Marolles en son honneur (« Ce fut un bel esprit et du grand monde aussi »), sont rapportés par HARISTOY, op. cit. II p. 82-90.

[24](#) Axular reprend à son compte la traditionnelle et ancienne (elle remonterait au XV<sup>e</sup> siècle) fautive étymologie du mot latin *postumus*, à l'origine simple superlatif de *posterior* au sens de « ultime », transformé en *posthumus* « postérieur à la (mise en) terre » (rappelé par G. GENETTE op. cit. p. 11 note 3).

25 Dans la dédicace en basque de 1666 Tartas remonte jusqu'au temps de Henri II où Tristan de Monein Gouverneur de Guyenne et Lieutenant Général fut tué au cours d'une révolte : *Çure etchiac, çuré familiac dicha, fortuna honadu egundanoz gueroz, ezta oraino hil Tristant de Monein Guyenaco Gobernadoré, eta Lotenent General handy harén memoria...* (« Votre maison, votre famille a depuis toujours un grand destin : la mémoire de ce grand Tristan de Monein Gouverneur et Lieutenant Général de Guyenne n'est pas encore éteinte... ») :

Montaigne raconte qu'étant enfant il fut témoin de cette révolte bordelaise dite « révolte de la gabelle » et du meurtre de Monein par la populace, le 21 août 1548 ; il le critique pour sa faiblesse en cette occasion, se rendant auprès des révoltés au lieu de jouer de son autorité (*Essais*, livre I chapitre XXIV). Tartas cite ensuite les actions guerrières de Valentin de Domezain et Monein au temps de Charles IX, puis Clément de Monein père du dédicataire (plus tard le nom a été écrit « Moneins »).

Dans la dédicace en français de 1672 il ne pouvait guère remonter plus haut que le père du dédicataire, « genereux seigneur » ou « grand Heros », le capitaine des mousquetaires sous Louis XIII et Louis XIV, mais dont le père était marchand de son état, et avait pu acheter des maisons nobles à Troisvilles.

26 Le complément déterminé du nom verbal est normalement au génitif chez Etcheberry comme chez tous ses contemporains labourdins : c'est à la nécessité de la rime, très riche de ce fait, entraînant chez lui (et d'autres) bien d'autres irrégularités grammaticales, que l'on doit la séquence *egarria hilceco* « pour éteindre la soif » au lieu du *egarriaren hilceco* régulier et attendu. Il s'agit donc d'un fait de « licence poétique ».

27 L'architecture très composite du château d'Etchaz résultant pour une bonne part des importantes transformations effectuées par les Abbades d'Arrast qui l'acquirent au XIX<sup>e</sup> siècle, l'absence de tout autre document que le récit d'Axular relatant l'incendie des années 1567-69 où eurent lieu la révolte des catholiques bas-navarrais et leur soumission par l'armée de Montgomery, la date inscrite de 1555 et l'inscription religieuse en écriture apparemment de style médiéval tardif (comme celle de la maison du *ballestero* « arbalétrier » dans la rue principale), ne permettent pas de conclure à la réalité de l'incendie. D'après un récit rapporté par HARISTOY (op. cit. II p. 70 note 1), le vicomte Antonin se justifia de sa révolte auprès de Jeanne d'Albret par une lettre du 3 septembre 1570 en déclarant qu'il « n'avait fait qu'obéir aux lettres reçues de la cour de France », et qu'il avait protesté en vain contre la mise de la Navarre sous la tutelle de la France ; blessé au siège de Navarrenx, il avait en outre promis à Montgomery de ne plus porter les armes contre la reine pour en obtenir le pardon, par l'intermédiaire de « M. de Leyçeraçu, commissaire de M. de Montgommery » : le seigneur de Leizaratzu, seconde maison noble de Baïgorry après Etchaz en importance, était en effet du parti de la reine, et apparemment aussi en assez bonnes relations avec le vicomte pour accepter de plaider sa cause auprès d'elle.

28 P. LAFITTE, « L'art poétique basque (Un inédit d'Arnaud d'Oyhénart) », *Gure Herria* 1967, p. 195-233. Oyhénart avait connaissance d'écrits en prose d'Etcheberry, depuis lors perdus comme d'autres textes littéraires basques des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et il les jugeait bien supérieurs à ses vers : « Il Est dommage que Cet Esprit aye mieux aymé s'apliquer a la poésie (pour laquelle il nauait point de naturel) qu'a la prose, En laquelle il auroit reussy Indubitablement ; car (outre ses ourages Imprimés) ses Lettres familiares, Escrites a aucuns de ses amys, son dictionnaire, Et ses conjugaisons (que Iay Ueus Escrits de sa main) rendent temoignage de sa sufisence en Cette langue. » (Ibid. p. 229).

[29](#) J. Augustin CHAHO, *Voyage en Navarre pendant l'insurrection des Basques (1830-1835)*, VIII. La bibliothèque. Laffitte Reprints 1979, p. 311.

[Haut de page](#)

## Pour citer cet article

### Référence électronique

**Jean-Baptiste Orpustan**, « Un type de « paratexte » dans la littérature basque de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : les dédicaces », *Lapurdum* [En ligne], 4 Numéro Spécial 1 | 1999, mis en ligne le 01 juin 2010, consulté le 11 octobre 2011. URL : <http://lapurdum.revues.org/1592>

[Haut de page](#)

## Auteur

### [Jean-Baptiste Orpustan](#)

Professeur à Bordeaux III, Directeur de l'UPRESA 5478  
[jean-baptiste.orpustan@wanadoo.fr](mailto:jean-baptiste.orpustan@wanadoo.fr)

### Articles du même auteur

- [Sur la littérature de langue basque au XVIII<sup>e</sup> siècle \(conférence prononcée à l'université du temps libre a anglet le 23 juin 1998\)](#) [Texte intégral]

Paru dans *Lapurdum*, [3 | 1998](#)

- [Informations D.E.A. et doctorat en Etudes basques en 1997-1998.](#) [Texte intégral]

Paru dans *Lapurdum*, [3 | 1998](#)

- [Histoire et onomastique médiévales. L'enquête de 1249 sur la guerre de Thibaud I de Navarre en Labourd](#) [Texte intégral]

Paru dans *Lapurdum*, [2 | 1997](#)

- [Débuts - Haste](#) [Texte intégral]

Paru dans *Lapurdum*, [1 | 1996](#)

- [La toponymie basque de Bayonne](#) [Texte intégral]

Paru dans *Lapurdum*, [1 | 1996](#)



- [La fable dans la littérature basque](#) [Texte intégral]

Paru dans *Lapurdum*, [1](#) | 1996

- [Tous les textes...](#)

[Haut de page](#)

## **Droits d'auteur**

Orpustan J.B. | IKER